



Bassin de Corse

Consultation du public Sur l'eau et les milieux aquatiques

Analyse des avis recueillis via la diffusion du questionnaire

PRAGMA – Rapport du 1^{er} mars 2006

Sommaire

<u>I.</u>	<u>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION</u>	<u>5</u>
	A. LE CONTEXTE.....	5
	B. L'OBJECTIF	6
<u>II.</u>	<u>L'ECHANTILLON</u>	<u>7</u>
	A. L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES.....	7
	B. QUELLE EST LA REPRESENTATIVITE DES RESULTATS ?	8
	C. REPARTITION DES RETOURS	10
	D. REPARTITION DE L'ECHANTILLON ANALYSE.....	11
<u>III.</u>	<u>ANALYSE DES REPONSES</u>	<u>13</u>
<u>IV.</u>	<u>STRUCTURE D'OPINION DE L'ECHANTILLON</u>	<u>33</u>
	A. ANALYSE FACTORIELLE COMPAREE (AFC)	33
	B. ANALYSE TYPOLOGIQUE :	36
<u>V.</u>	<u>LE VERBATIM</u>	<u>43</u>
<u>VI.</u>	<u>CONCLUSIONS</u>	<u>51</u>
	A. LES LIENS DES RESULTATS DE LA CONSULTATION AVEC LES QUESTIONS IMPORTANTES	51
	B. SYNTHESE ET PISTES D' ACTIONS	54
	C. PRECONISATION POUR LA CONSULTATION DE 2007	55
	<u>ANNEXE 1 : METHODE DE TRAITEMENT</u>	<u>58</u>
	<u>ANNEXE 2 : PLAN DE CODAGE DES QUESTIONS OUVERTES</u>	<u>62</u>

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

A. Le contexte

La Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 a établi le cadre d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Cette directive fixe l'obligation d'atteindre le bon état des eaux en 2015 : rivières, plans d'eaux, nappes souterraines et littoral. Il est précisé, dans son article 14, l'obligation d'informer le public et de recueillir son avis sur les programmes d'actions à conduire pour atteindre le bon état des eaux en 2015.

Dans ce cadre, et en application de la loi n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a lancé une consultation du public sur la situation de la ressource en eau et des milieux aquatiques en France. Cette consultation, conduite au niveau de chaque grand bassin hydrographique (renommé « district » dans le cadre de la DCE) par les agences de l'eau, sous l'autorité des comités de bassin et des préfets coordonnateurs de bassin, s'appuie notamment sur la diffusion de questionnaires. Pour le bassin de Corse, la consultation a été conduite par la Collectivité Territoriale de Corse et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, sous l'autorité du Président du Conseil Exécutif de Corse.

Pour faciliter l'expression du public et le traitement des avis, les agences de l'eau ont souhaité accompagner la consultation du public par un questionnaire car les documents officiels de consultation du public sont très techniques et difficiles à appréhender par le public. Le contenu de chaque questionnaire (un par district) recoupe les questions importantes de chacun des districts.

B. L'objectif

L'objectif de cette consultation était double :

- informer sur l'état des lieux des milieux aquatiques du bassin,
- recueillir les avis sur les 8 questions importantes ainsi que sur le calendrier et le programme de travail proposés pour élaborer le futur SDAGE.

L'analyse des réponses apportées au questionnaire doit permettre d'apporter des éléments d'orientations pour le SDAGE. Il s'agit de comprendre comment sont perçus les thèmes constituant les questions importantes et d'intégrer les demandes de la population.

Au-delà, et dans la perspective d'organiser la seconde consultation qui aura lieu en 2007 et portera sur les mesures à prendre pour atteindre le bon état des eaux, cette première expérience doit permettre d'apporter des éléments de méthode. C'est en effet la première fois qu'une consultation sur un sujet aussi complexe et à cette échelle est mise en place. Elle avait donc nécessairement un caractère expérimental.

De façon plus générale, l'analyse des résultats doit permettre de mieux comprendre les perceptions du public et de tirer des enseignements pour les actions de communication à mettre en œuvre.

II. L'ECHANTILLON

A. L'administration des questionnaires

Les questionnaires ont été mis à disposition du public :

- sur Internet, sur un site spécifique dédié à la consultation, «www.touspourleau.fr »,
- par la Collectivité Territoriale de Corse, CTC, dans les lieux de consultation officiels (préfectures, sous-préfectures, siège de l'Assemblée de Corse), dans les forums publics (4) et par diffusion auprès de différents partenaires : maires, associations, structures locales de gestion de l'eau, organismes consulaires, etc. Cette impression représente un tirage d'environ 30 000 exemplaires, diffusés à 25 000 exemplaires.
- La Collectivité Territoriale de Corse a également diffusé le questionnaire au sein de deux publications : le mensuel CORSICA, ainsi que l'hebdomadaire JOURNAL DE LA CORSE. Malheureusement, l'encartage du questionnaire n'était pas accompagné d'enveloppe T pour le retour et cette opération a donné peu de résultats (contrairement à ce qui a été observé pour Rhône-Méditerranée).
- Trois partenaires relais de la consultation ont également contribué à diffuser le questionnaire : le CAUE Haute-Corse / Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le CRIJ Corse / Centre Régional Information Jeunesse, la CAPA / Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

B. Quelle est la représentativité des résultats ?

La démarche générale est une consultation du public sur la mise en place d'un programme d'actions (pour atteindre le bon état des eaux d'ici à 2015). Il s'agissait donc d'abord de donner la possibilité au plus grand nombre de s'exprimer.

Ce parti pris influe sur la représentativité des résultats.

1°) on ne connaît pas les raisons qui ont conduit les personnes à répondre. On peut cependant supposer que le plus souvent il s'agissait d'une démarche volontaire et que donc les répondants sont plus intéressés par les sujets de l'eau et de l'environnement que l'ensemble de la population. Pour en être sûr, il aurait fallu évaluer le degré d'engagement des répondants dans ces thèmes ou compléter l'enquête par un échantillon restreint de personnes interviewées en face à face.

Une enquête réalisée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, MEDD, en 2003 nous permet d'affirmer que l'engagement vis-à-vis de l'eau n'est pas minoritaire. Pour préparer au mieux la consultation, le MEDD et les agences avaient souhaité mesurer l'état de l'opinion afin de mieux comprendre ses préoccupations et ses attentes. Un sondage auprès de 3 000 personnes a fait apparaître que l'eau était un enjeu très important pour 84% des français. Le sentiment que la qualité de l'eau se dégrade est largement partagé.

2°) Pour la consultation qui fait l'objet de ce rapport, 70% des questionnaires traités ont été recueillis par le CRIJ Corse. Cette association l'a diffusé auprès de quatre grandes familles de public : les jeunes et leurs parents, les chômeurs en recherche d'emploi, les clubs sportifs, les vacanciers. Ce mode de recueil a permis de toucher des publics très variés mais a abouti à une sur-représentativité des jeunes et une sous-représentativité des plus de 65 ans. L'analyse typologique montre que les réponses en provenance du CRIJ Corse sont déterminantes pour la constitution de trois des cinq groupes typologiques. Nous avons alors réalisé une Analyse Factorielle Comparée (AFC)

sur l'ensemble des questionnaires hors CRIJ Corse. L'AFC permet de dégager les questions qui influent le plus sur la dispersion des réponses. Les résultats étant semblables, nous avons considéré que l'ensemble de l'échantillon était suffisamment cohérent pour être traité globalement.

3°) La rédaction de certaines questions est complexe ou place le répondant dans des situations paradoxales (phrases proposant des solutions contradictoires). Il est vraisemblable que les répondants ont plutôt réagi à la formulation des questions qu'exprimé leur opinion. Les résultats refléteraient alors davantage une appartenance sociologique ou des positions a priori plutôt qu'une opinion étayée vis-à-vis des politiques de l'eau. Il s'agit des oppositions « solutions technocratiques/solutions participatives », « sensibilité environnementale/sensibilité grands travaux », « urbain/paysage ». Les différentes AFC que nous avons pu réaliser tendent à confirmer cette hypothèse.

4°) La rédaction du questionnaire introduit quelques biais : le quiz du questionnaire donne des éléments de réponses à quelques questions ; pour d'autres questions, une part de la réponse est contenue dans la formulation (exemple : question : « Pour développer l'utilisation des énergies renouvelables, nous devons ? », réponse possible « développer d'autres énergies renouvelables... »).

Les résultats et l'analyse qui peut en être faite doivent être considérés comme ceux de « l'ensemble des personnes ayant souhaité s'exprimer ». Ils permettent de confirmer des pistes de travail, d'enrichir ou d'ajuster certaines compréhensions, d'autres conclusions doivent rester des hypothèses pour nourrir la réflexion.

C. Répartition des retours

1. Au global

- 5 170 questionnaires ont été recueillis,
- 4 410 questionnaires constituent l'échantillon analysé dans ce rapport. L'écart s'explique, par un nombre relativement important de questionnaires laissés vierges ou très peu renseignés.

2. Provenance des questionnaires

Provenance	Nbre de Q	Répartition en pourcentage
Internet	344	7%
CRIJ Corse	3 539	68%
CAUE Haute-Corse	815	16%
Com. d'Agglo du Pays Ajaccien (CAPA) / Corse	206	4%
Préfectures / Corse	5	0%
Mairies / Corse	46	1%
Forums / Corse	10	0%
CTC (présentoir, diffusion via CORSICA Mag)	18	0%
Divers / Corse	165	3%
DIREN / Corse	22	0%
Total	5 170	100%

D. Répartition de l'échantillon analysé

Les tableaux ci-après mettent en évidence :

- des écarts importants sur la répartition de l'effectif dans les tranches d'âge,
- des écarts acceptables sur la répartition selon la profession,
- une répartition déséquilibrée, selon l'origine des questionnaires.

En conséquence, après avoir vérifié que la répartition de l'origine des questionnaires permettait d'obtenir un échantillon cohérent, nous avons choisi de redresser l'ensemble des résultats selon les tranches d'âge.

1. Selon l'âge

Répartition par âge	Effectif	Répartition de l'effectif répondant	Répartition INSEE Estimations 2004	Ecart effectif répondant-Insee
Moins de 25 ans	1401	34%	28%	+6
De 25 à 34 ans	899	22%	12%	+10
De 35 à 49 ans	962	24%	22%	+2
De 50 à 64 ans	577	14%	19%	- 5
65 ans et plus	249	6%	19%	- 13
TOTAL	4410	100%	100%	

2. Selon la profession

Répartition par profession	Effectif	Répartition de l'effectif répondant	Répartition des Effectifs Insee 99	Ecart Effectif répondant - Insee
Agriculteur, exploitant	86	2%	1%	+1%
Artisan, commerçant	303	7%	4%	+3%
Cadre, enseignant, profession libérale	566	13%	4%	+9%
Profession intermédiaire, agent de maîtrise	270	6%	7%	-1%
Employé, personnel de service	627	14%	14%	0
Ouvrier	203	5%	9%	+4%
Etudiant	1093	25%		
Retraité	451	10%	17%	-7%
Autre	561	13%	44%	
TOTAL	4410	100%	100%	

3. Selon l'origine des questionnaires

Répartition par origine	Effectif	Répartition de l'effectif répondant
Internet	289	6,6%
CAUE haute Corse	700	15,9%
CRIJ Corse	3090	70,1%
Communautés d'agglos du pays Ajaccien	186	4,2%
Préfectures	5	0,1%
Mairies	45	1,0%
Forums	10	0,2%
CTC	18	0,4%
DIREN	22	0,5%
Autres	45	1,0%
TOTAL	4410	100%

III. ANALYSE DES REPONSES

Dans tout ce chapitre, les résultats ont été « redressés », c'est à dire que les résultats ont été recalculés en donnant à chaque tranche d'âge son poids véritable en Corse (Source INSEE).

Les réponses à chacune des questions sont présentées sur deux pages :

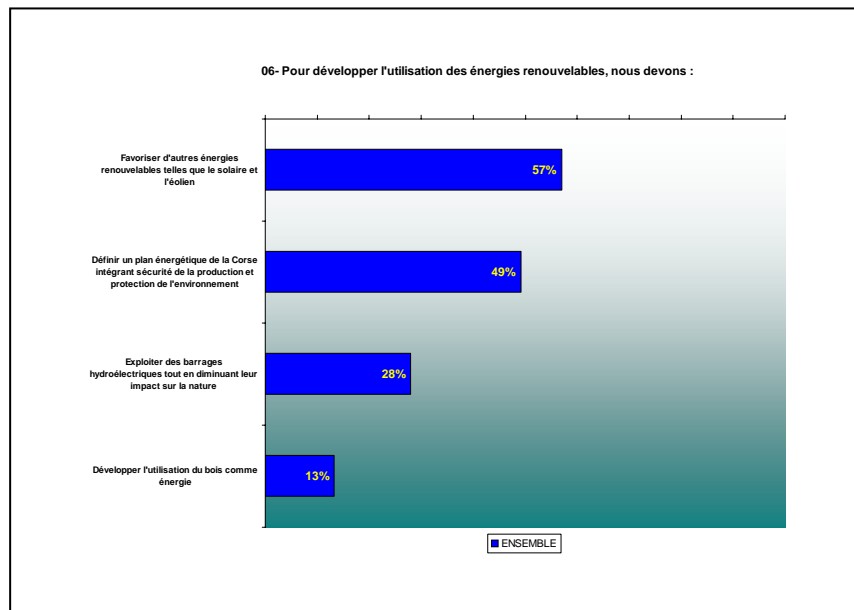
Dans la page de gauche, un graphe reprend le pourcentage des réponses exprimées.

Les questions sans réponse ne sont pas comptées.

Les réponses sont classées dans l'ordre décroissant du nombre de réponse.

Dans la page de droite, un commentaire :

Sur les résultats globaux



Au global

Les deux solutions mises en avant par les répondants priorisent d'autres énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien pour 57% d'entre eux mais aussi, la définition d'un plan énergétique de la Corse intégrant sécurité de la production et protection de l'environnement (49%). Ce dernier résultat indique le souhait des corses de disposer de l'énergie qui leur est nécessaire.

Les deux solutions suivantes recueillent moins de réponses favorables : Exploiter des barrages hydroélectriques tout en diminuant leur impact sur la nature (28%) ou développer l'utilisation du bois comme énergie (13%). On retrouve le quart de répondants favorables aux barrages. L'utilisation du bois est jugée obsolète par la grande majorité.

Les items sur le plan énergétique comportent des conditions qui mettent les répondants dans une situation de réponse relative ce qui donne des éléments peu fiables sur leur réelle motivation.

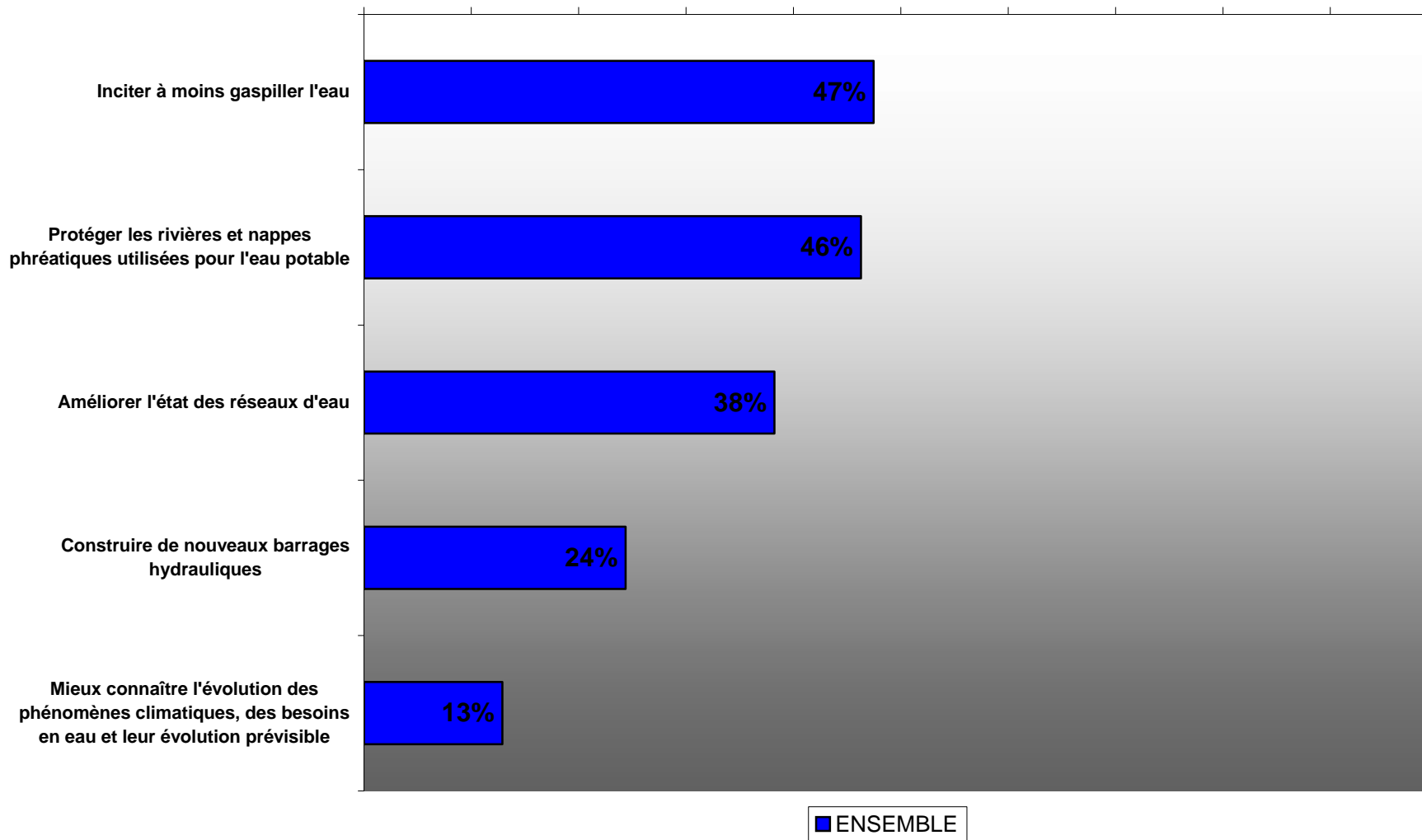
Par âge	Par catégorie socio professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> Les moins de 25 ans répondent différemment de l'ensemble à l'item proposant la réalisation d'un plan énergétique de la Corse (39%), cette solution leur paraît sans doute trop éloignée de leur quotidien. Les plus de 65 ans sont davantage prêts à utiliser le bois (20%). 	<ul style="list-style-type: none"> Les agriculteurs, les artisans et les retraités sont moins en faveur des énergies renouvelables. (Mais néanmoins supérieur à 40%). Il s'agit peut être d'une certaine méfiance ou d'une méconnaissance ou peut-être d'une solution qui leur semble trop engageante pour eux. Les cadres, privilégient largement les solutions faisant appel aux énergies renouvelables (67%) et à la mise en place d'un plan énergétique (63%). Ces options correspondent à leur position (innovation et anticipation.). Les étudiants (cf. moins de 25 ans).

Au bas de la feuille de droite, sont décrits les écarts les plus significatifs entre une catégorie et la moyenne de l'ensemble des réponses :

- A gauche, pour les différentes tranches d'âge
- A droite, pour les différentes catégories professionnelles

Les chiffres entre parenthèses donnent le taux de réponse de la catégorie

01- Pour assurer un approvisionnement continu en eau tout en maintenant la qualité des milieux naturels, nous devons :



Au global

Les niveaux de réponse des trois premiers sujets sont très proches : 47% des répondants estiment qu'il faut « inciter à moins gaspiller l'eau ». Cette réponse est suivie de près par « il faut protéger les rivières et les nappes phréatiques utilisées pour l'eau potable » (46%) et par « améliorer l'état des réseaux d'eau » (38%). Les notions d'économie et de prévoyance sont donc prioritaires.

La construction de nouveaux barrages ne recueille que 24% des suffrages.

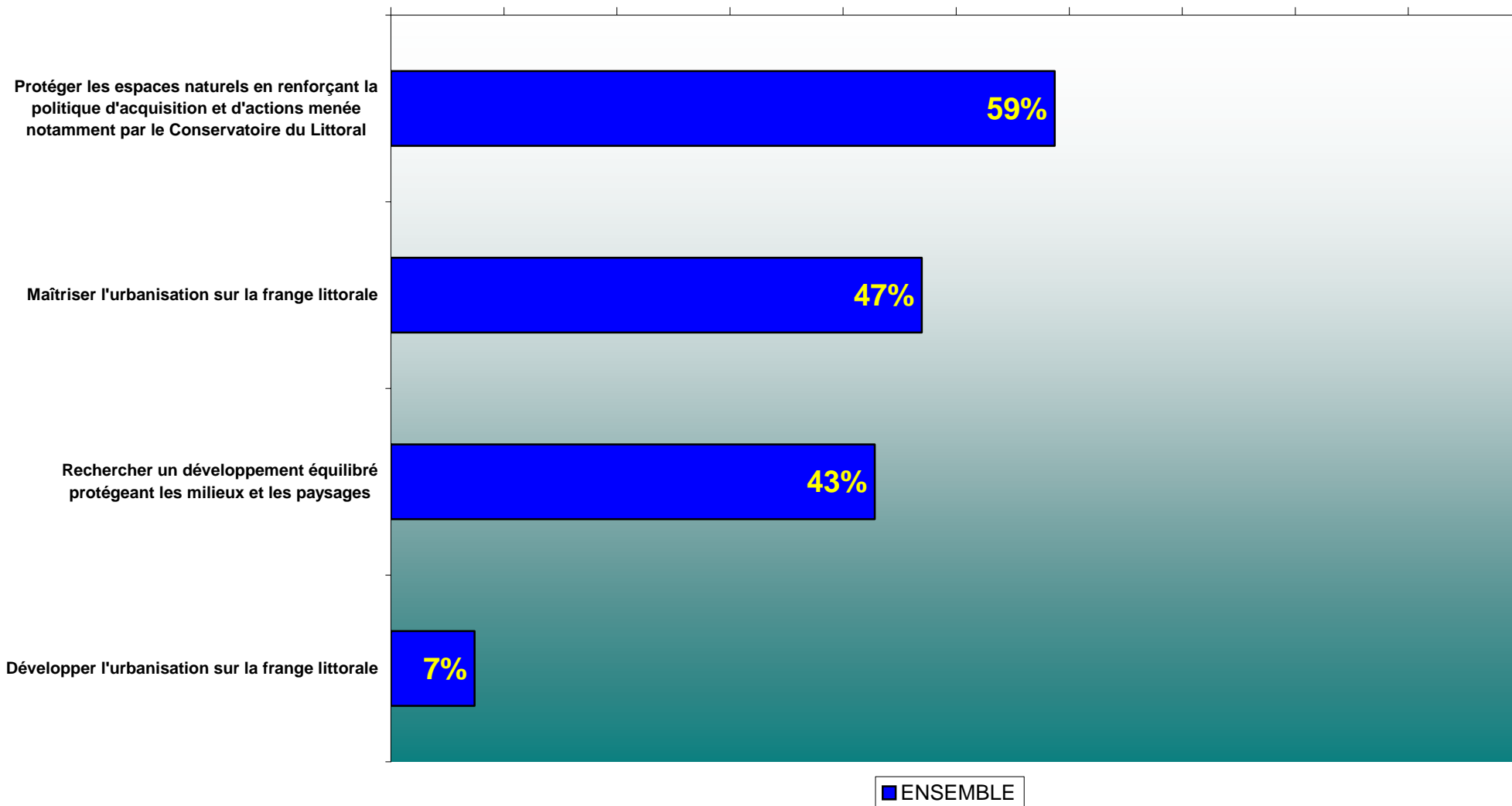
Par âge :

- les plus de 65 ans sont plus en faveur de « la construction de nouveaux barrages hydrauliques » (35%) contrairement au moins de 25 ans (19%). Cette génération est celle des grands investissements structurels et de la politique des grands travaux.
- Les 35 à 49 ans sont plus sensibles que les autres répondants au gaspillage (53%) et à la protection des rivières et des nappes phréatiques (52%).

Par catégorie socio-professionnelle :

- Les agriculteurs sont les moins favorables à la protection des nappes (34%) et davantage à l'état des réseaux d'eau (45%) et la construction de barrages. Le manque d'eau est pour eux un souci.
- Les cadres, en revanche, sont les plus nombreux à défendre la protection des rivières et nappes phréatiques (56%) avant le gaspillage de l'eau (54%). Leur attitude est nettement plus environnementaliste et plus nette dans leurs réponses.

02- Pour préserver notre littoral, nous devons :



Au global

La principale priorité pour les répondants est « la protection des espaces naturels en renforçant la politique d'acquisition et d'actions du Conservatoire du Littoral » (59%). Leurs réponses privilégient une approche environnementaliste, confirmée par le fait que seuls 7% d'entre eux pensent qu'il faut développer l'urbanisation du littoral.

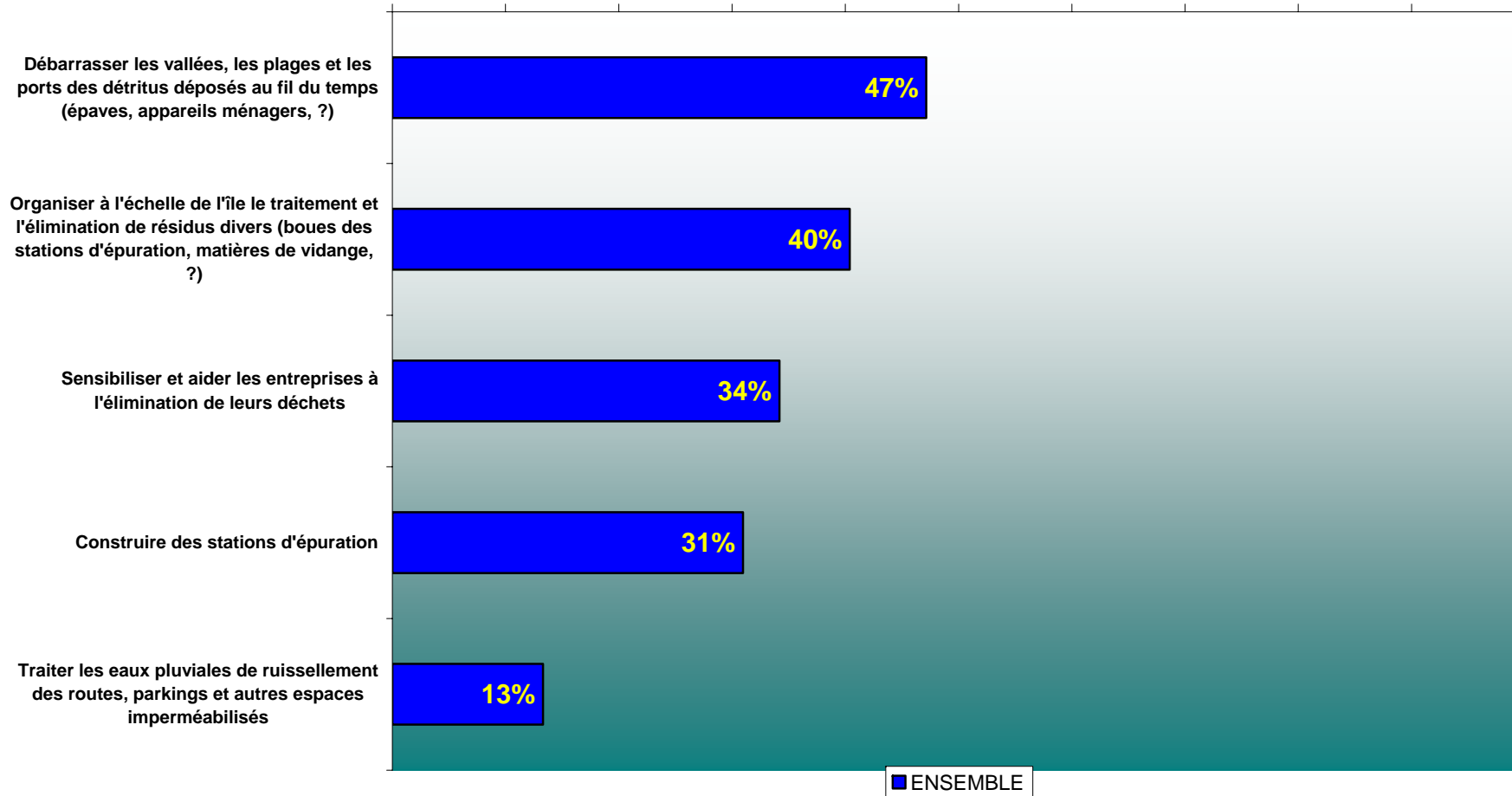
Par âge :

- Pas d'élément saillant particulier si ce n'est le peu de conviction des moins de 25 ans pour « un développement équilibré protégeant les milieux et les paysages » (33%).

Par catégorie socio professionnelle :

- Les artisans répondants sont les moins partisans (32%) de la maîtrise de l'urbanisation sur la frange littorale mais ils ne sont pas plus pour un développement de cette urbanisation (8%).
Le développement du littoral étant fortement lié au tourisme, ils semblent l'accepter dans la mesure où le phénomène est saisonnier et ne représente pas une menace d'urbanisation hors saison.
- Les étudiants sont moins favorables à un développement équilibré protégeant les milieux et les paysages (31%). Ils sont davantage pour la maîtrise de l'urbanisation.
- Dans cette question, comme dans les suivantes, les cadres expriment davantage leur opinion sur les sujets proposés (moins de sans réponse).

03- Pour maintenir la qualité des eaux, nous devons :



Au global :

L'élimination des déchets et débris accumulés au fil du temps est la principale priorité pour 47% des répondants alors que le traitement des eaux pluviales recueille 13% des réponses. Les répondants privilégient les réponses qui leur semblent les plus concrètes : la pollution entraînée par la présence d'épaves est plus visible et il leur semble plus pertinent de la traiter que celle des ruissellements. Ces réponses peuvent également s'expliquer par l'attachement des répondants à la Corse, le souci du développement touristique...

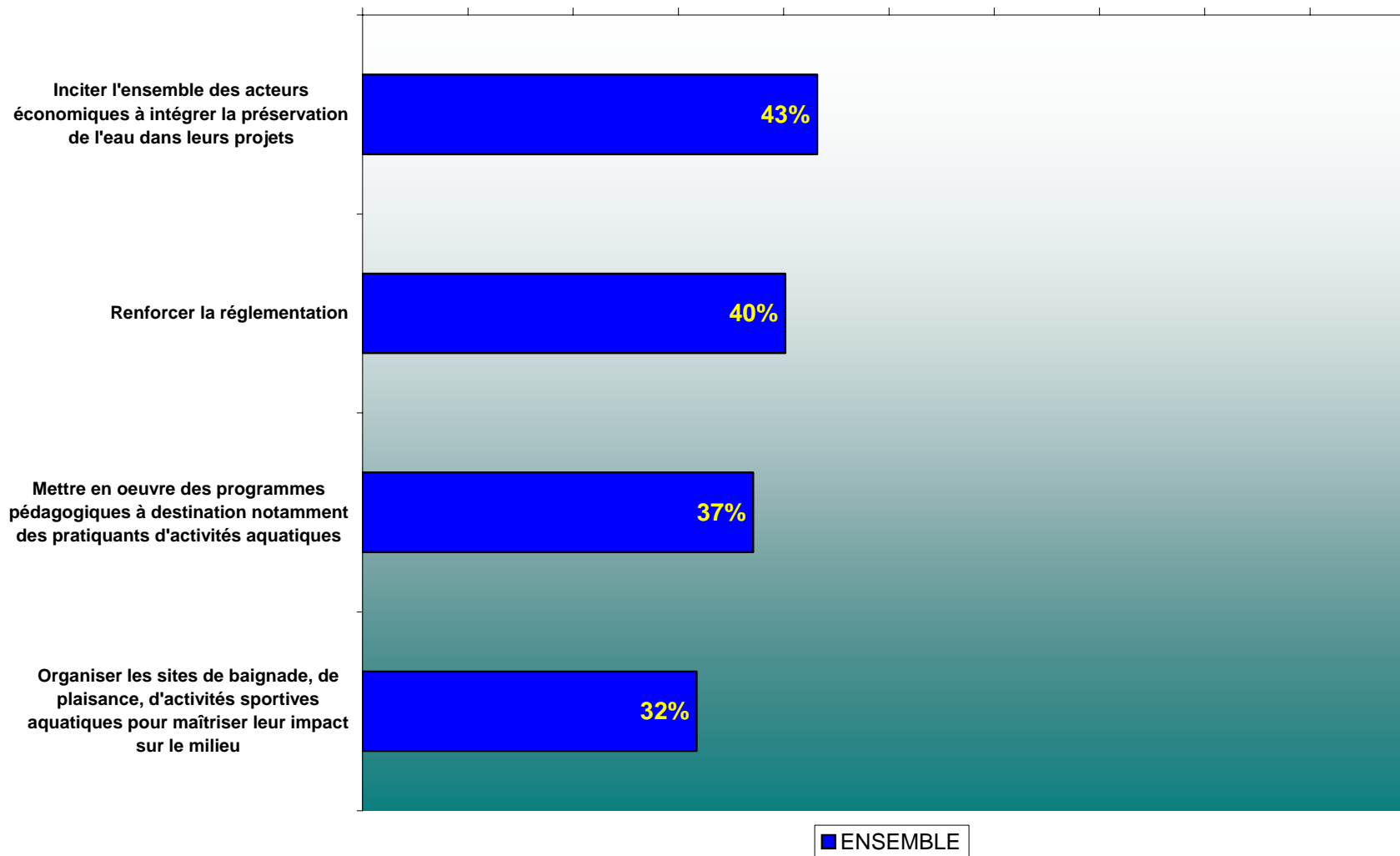
Par âge :

- Les plus de 65 ans attendent plus des stations d'épuration. Ce résultat peut à nouveau être expliqué par une question de génération plus sensible à la mise en place de solution de type « grands travaux » (43%).
- Les moins de 25 ans sont les plus favorables à la sensibilisation des entreprises (42%). Ils ont eux-mêmes profité d'actions de sensibilisation, ils y pensent plus facilement comme solution.

Par catégorie socio-professionnelle :

- Les cadres sont les plus nombreux à croire dans le retraitement comme solution aux problèmes de pollution (40% pour les stations d'épuration, 54% pour l'élimination des résidus). On retrouve leur tendance à s'engager davantage.
- Inversement, les étudiants n'adhèrent pas à ces deux solutions (respectivement 21% et 28%). Vraisemblablement par méconnaissance ou rejet de ce qui est « industriel ».

04- Pour développer l'économie corse sans endommager irrémédiablement notre patrimoine "eau", nous devons :



Au global

Des réponses très homogènes sur cette question avec un maximum de huit points d'écart, notamment entre le renfort de la réglementation qui apparaît, pour 40% d'entre eux, une solution et la création de sites de sports aquatiques pour protéger mer et rivières (32%).

En revanche, à l'analyse, des écarts apparaissent entre les différentes catégories.

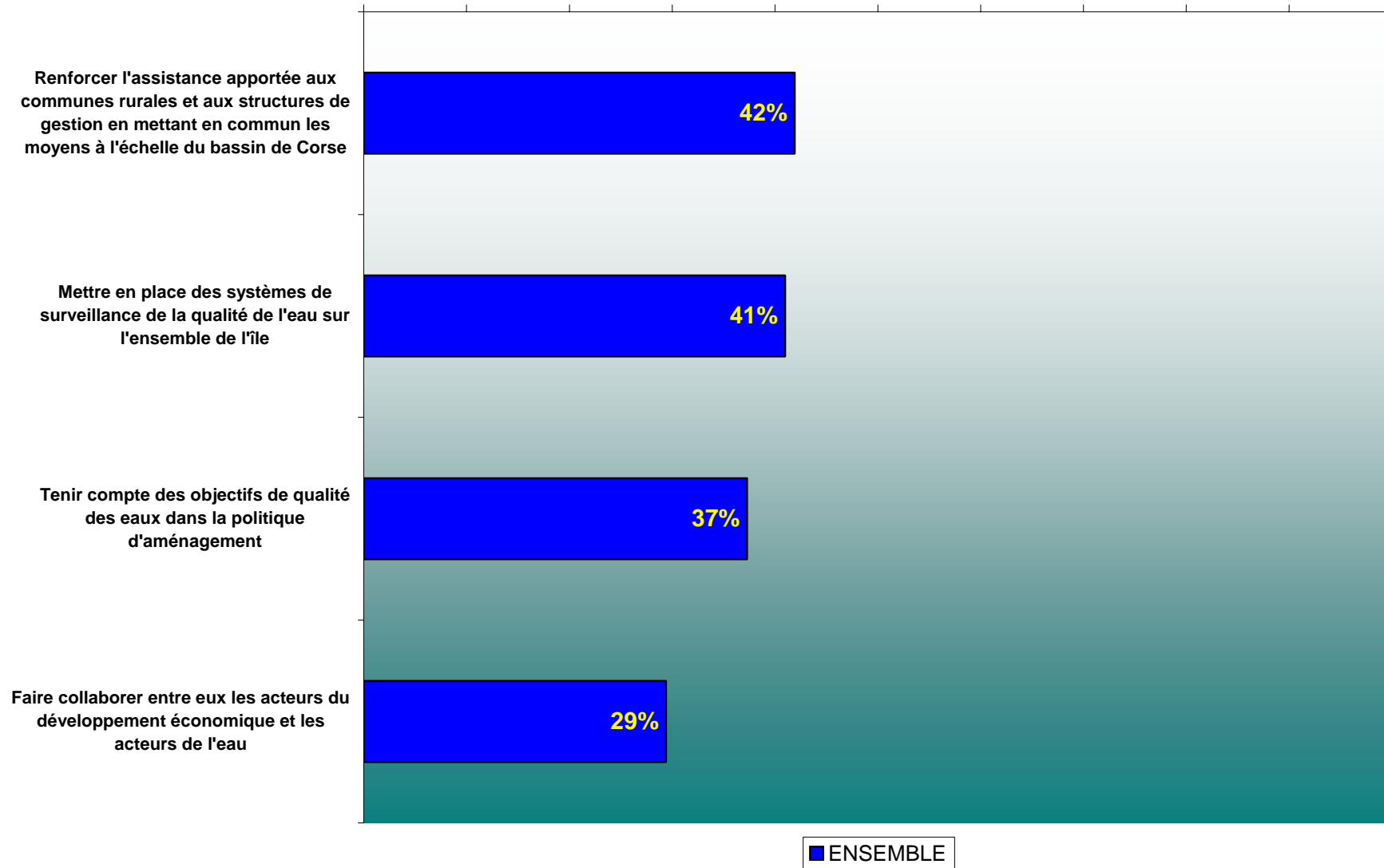
Par âge

- Les moins de 25 ans sont les plus réservés quant à l'intégration des acteurs économiques dans la mise en place des projets (30%). Est-ce parce que ces notions sont loin de leur quotidien qu'ils préfèrent être prudents?
- Les plus de 65 ans en revanche, sont les plus nombreux à privilégier l'intégration économique (51%). Ce type de solution fait appel à la responsabilisation des acteurs. En revanche, ils sont moins favorables à « la mise en œuvre des programmes pédagogiques à destination des pratiquants de sports aquatiques » (27%).

Par catégorie socio-professionnelle

- Les agriculteurs et les artisans répondants sont les moins sensibles à l'intégration par les acteurs économiques de la préservation de l'eau dans leurs projets (respectivement 29 et 27%). En revanche, ils divergent sur le renforcement de la réglementation, les agriculteurs sont 45% à retenir cette solution alors que les artisans ne sont que 33%.
- Les cadres sont davantage favorables à l'intégration par les acteurs économiques de la préservation de l'eau dans leur projet (64%).

05- Pour que la politique de gestion de l'eau soit une réussite, nous devons :



Au global

Sur cette question, les résultats sont à nouveau relativement homogènes entre les différentes propositions. Deux sujets arrivent en tête : la mise en commun des moyens (42%) et la surveillance de la qualité de l'eau (41%).

Il n'est pas sûr que les répondants se soient sentis directement concernés par les différentes modalités de réponse de la question qui suppose une certaine connaissance du fonctionnement des administrations publiques.

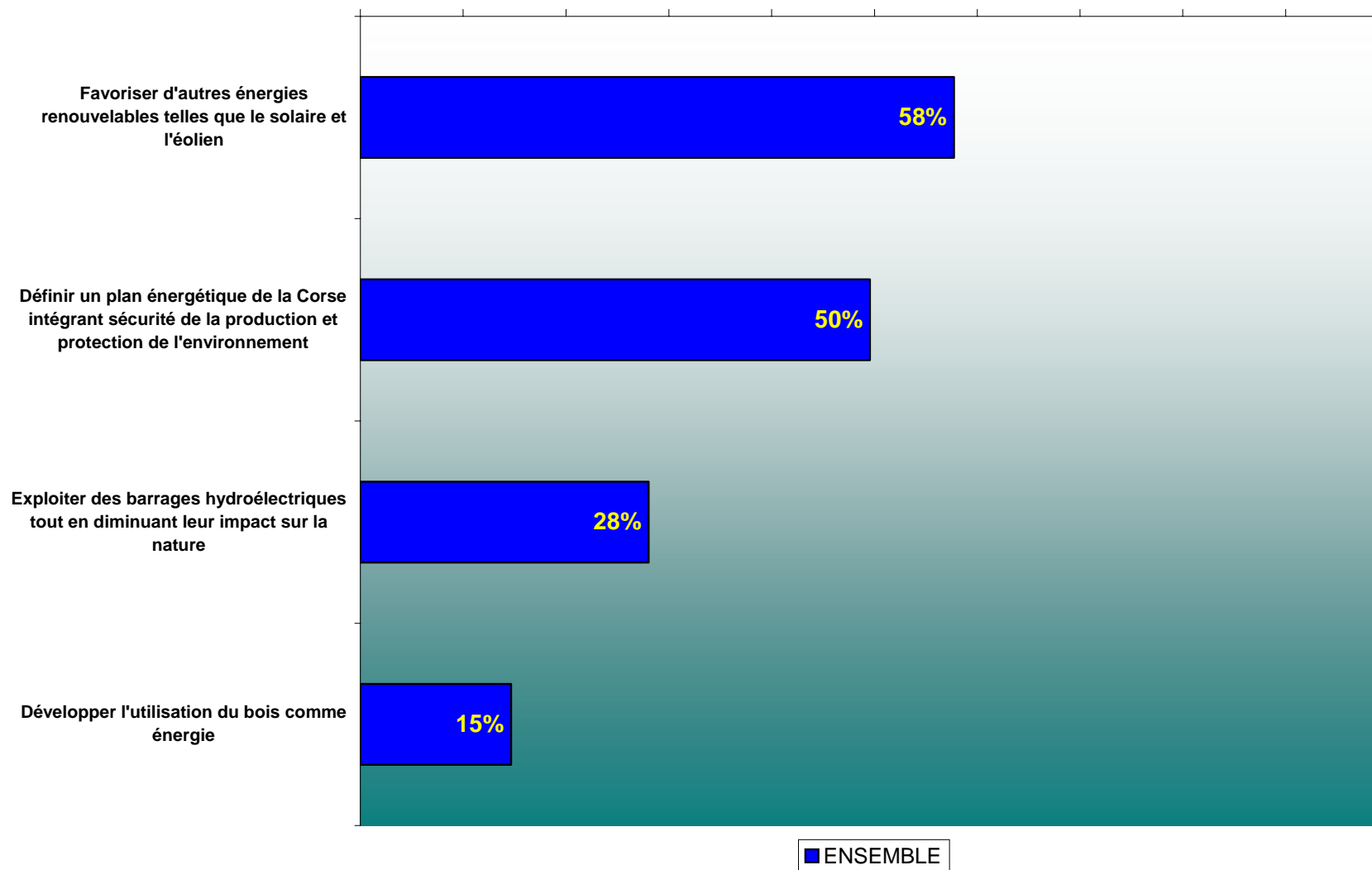
Par âge

- Les plus âgés sont davantage en faveur de la mise en place d'une politique de surveillance (50%).

Par catégorie socio-professionnelle

- Les agriculteurs répondants sont les moins sensibles à l'intégration des acteurs économiques dans la gestion de l'eau (17%). Cette réponse peut être rapprochée de leur position dans la question 4.
- Les cadres, a contrario, sont plus favorables à cette solution (39%) : une meilleure image voire une plus grande habitude de la concertation ?

06- Pour développer l'utilisation des énergies renouvelables, nous devons :



Au global

Les répondants mettent en avant d'autres énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien (58%) mais aussi, la définition d'un plan énergétique de la Corse intégrant sécurité de la production et protection de l'environnement (50%). Ce dernier résultat indique le souhait des corses de disposer de l'énergie qui leur est nécessaire.

Les deux solutions suivantes recueillent moins de réponses favorables : exploiter des barrages hydroélectriques tout en diminuant leur impact sur la nature (28%) ou développer l'utilisation du bois comme énergie (15%). On retrouve le quart de répondants favorables aux barrages. L'utilisation du bois est jugée obsolète par la grande majorité.

Les solutions envisagées pour le plan énergétique sont assorties de conditions. Elles mettent les répondants dans une situation de réponse relative qui donne des éléments peu fiables sur leur réelle motivation.

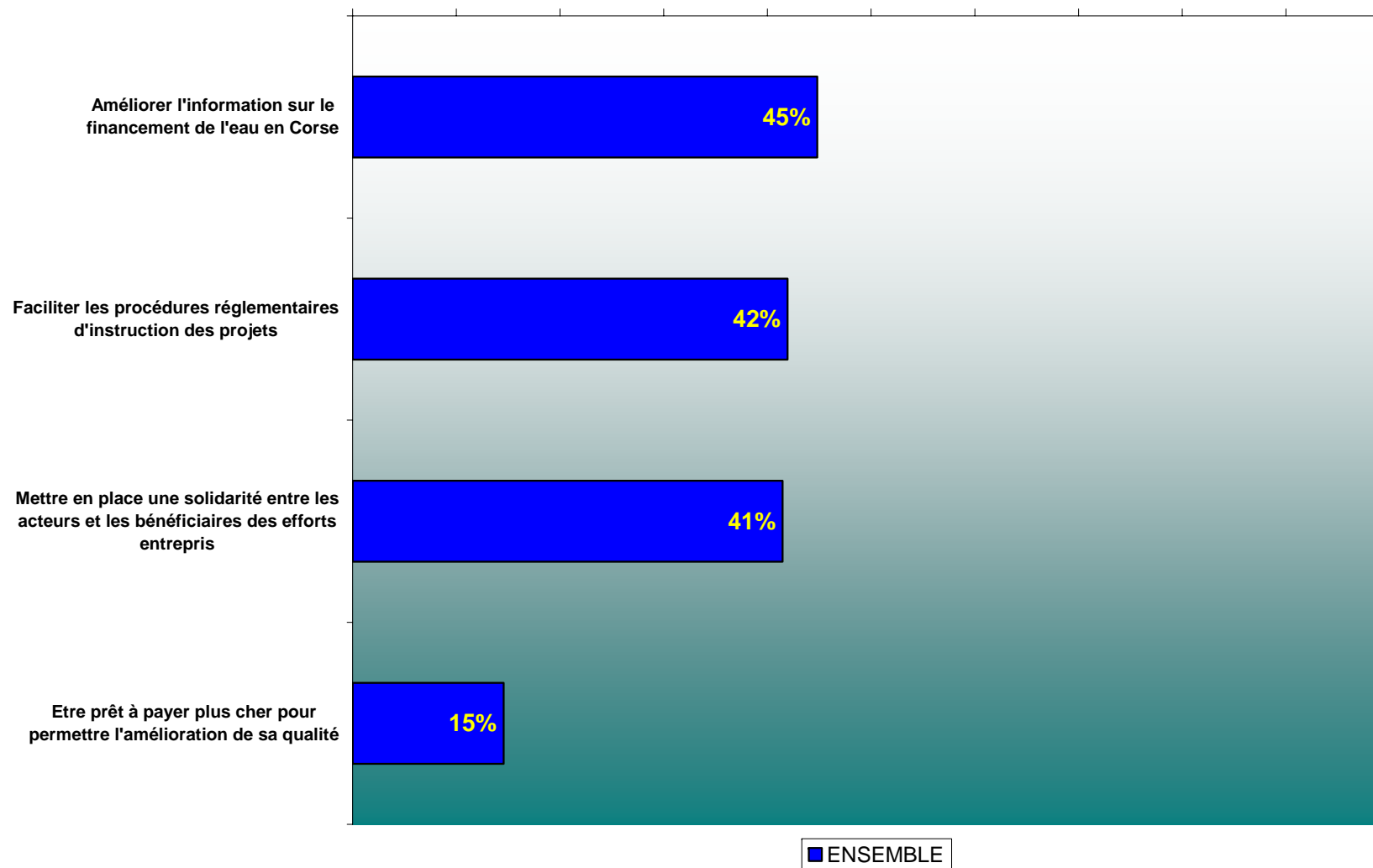
Par âge

- Les moins de 25 ans répondent différemment de l'ensemble à l'éventualité de la réalisation d'un plan énergétique de la Corse (39%), cette solution leur paraît sans doute trop éloignée de leur quotidien.
- Au contraire, les 35 à 49 ans y sont plutôt plus favorables (55%). Ils ont sans doute plus de recul ce qui leur permet d'être plus sensibles aux enjeux représentés par l'état des ressources.
- Les plus de 65 ans sont davantage prêts à utiliser le bois (21%).

Par catégorie socio-professionnelle

- Les agriculteurs, les artisans et les retraités adhèrent moins aux énergies renouvelables (mais nombre de répondants néanmoins supérieur à 40%). Il s'agit peut être d'une certaine méfiance ou d'une méconnaissance ou peut-être d'une solution qui leur semble trop engageante pour eux ou encore, insuffisante, eu égard à l'étendue des besoins futurs.
- Les cadres privilégient largement les solutions faisant appel aux énergies renouvelables (67%) et à la mise en place d'un plan énergétique (63%). Ces options correspondent à leur position générale dans cette consultation (innovation et anticipation).

07- Pour adapter les contraintes économiques aux contraintes liées à l'eau, nous devons :



Au global

Les niveaux de réponses à cette question sont très homogènes pour les trois premières éventualités : améliorer l'information sur le financement de l'eau en Corse, faciliter les procédures réglementaires d'instruction des projets, mettre en place une solidarité entre les acteurs et les bénéficiaires des efforts entrepris.

Ces questions posent des problèmes lointains pour les répondants qui s'engagent sans risque. En revanche, lorsqu'il s'agit de faire des efforts financiers personnels pour améliorer la qualité de l'eau, seuls 15% sont prêts à payer. Il faut être très prudent vis-à-vis de ce résultat. Dans la consultation réalisée pour Rhône Méditerranée, 52% des répondants se déclarent prêts à payer plus cher leur eau pour permettre une amélioration du milieu aquatique. Ce résultat confirme une enquête réalisée par la revue mensuelle « terre sauvage » en 2005 dans laquelle 55% des répondants se déclaraient également favorables à « payer davantage de taxes et d'impôts pour protéger la nature ».

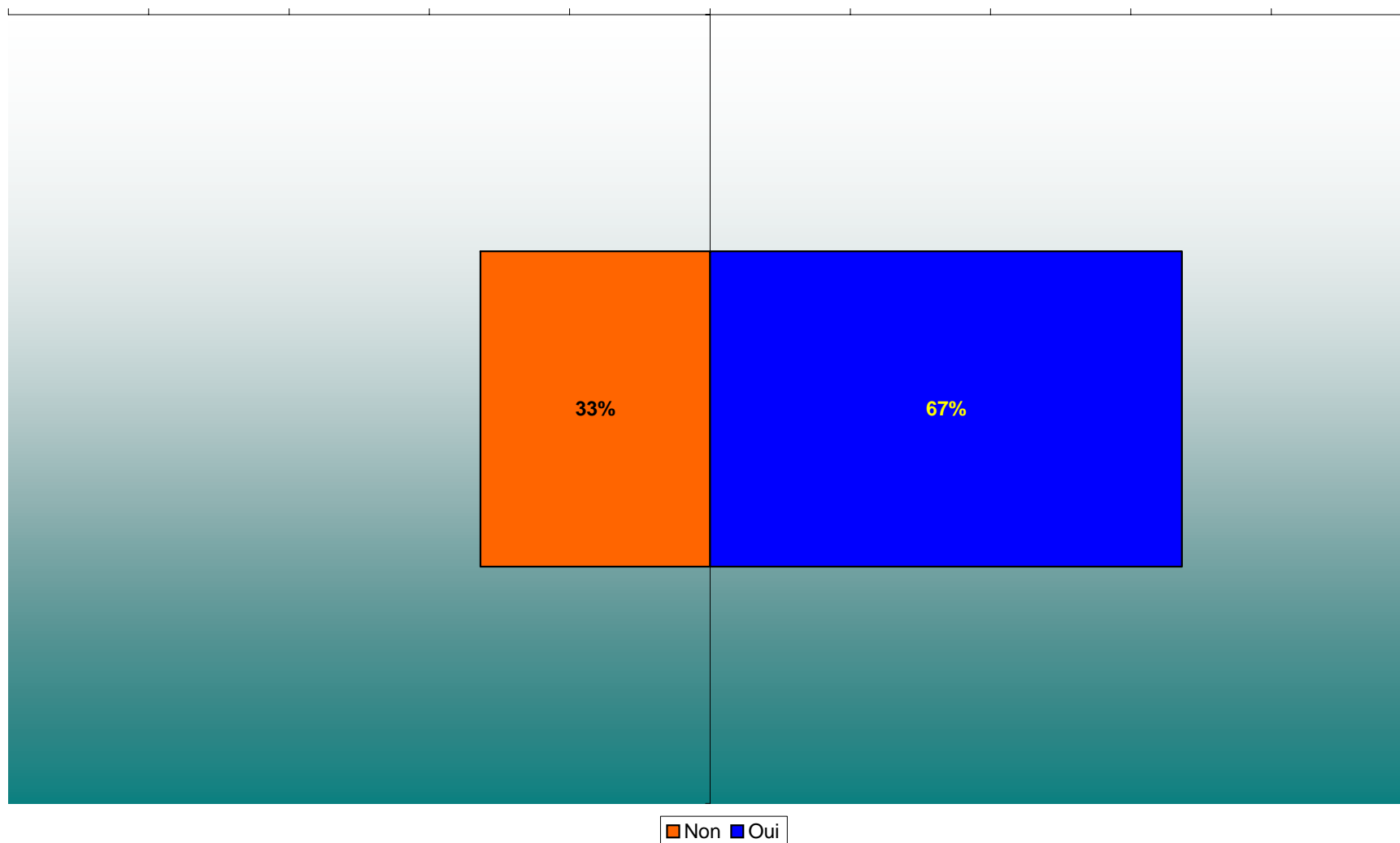
Par âge

- Des résultats plutôt homogènes sans élément saillant majeur. Notons que les répondants les plus âgés s'engagent un peu plus positivement et que la catégorie des 25 à 34 ans est un peu moins prête à payer.
- Les moins de 25 sont assez peu sensibles à l'amélioration des procédures réglementaires (35%). Ce résultat pourrait peut être s'expliquer par une faible expérience dans ce domaine, due à leur jeunesse.

Par catégorie socio-professionnelle

- Les artisans sont les moins en faveur de la solidarité entre les acteurs et les bénéficiaires des efforts de lutte contre la pollution (25%).

08- Estimez-vous que ce programme de travail vous associe suffisamment ?



Au global

Les répondants sont plutôt satisfaits de la façon dont ils sont associés (67%).

Par âge

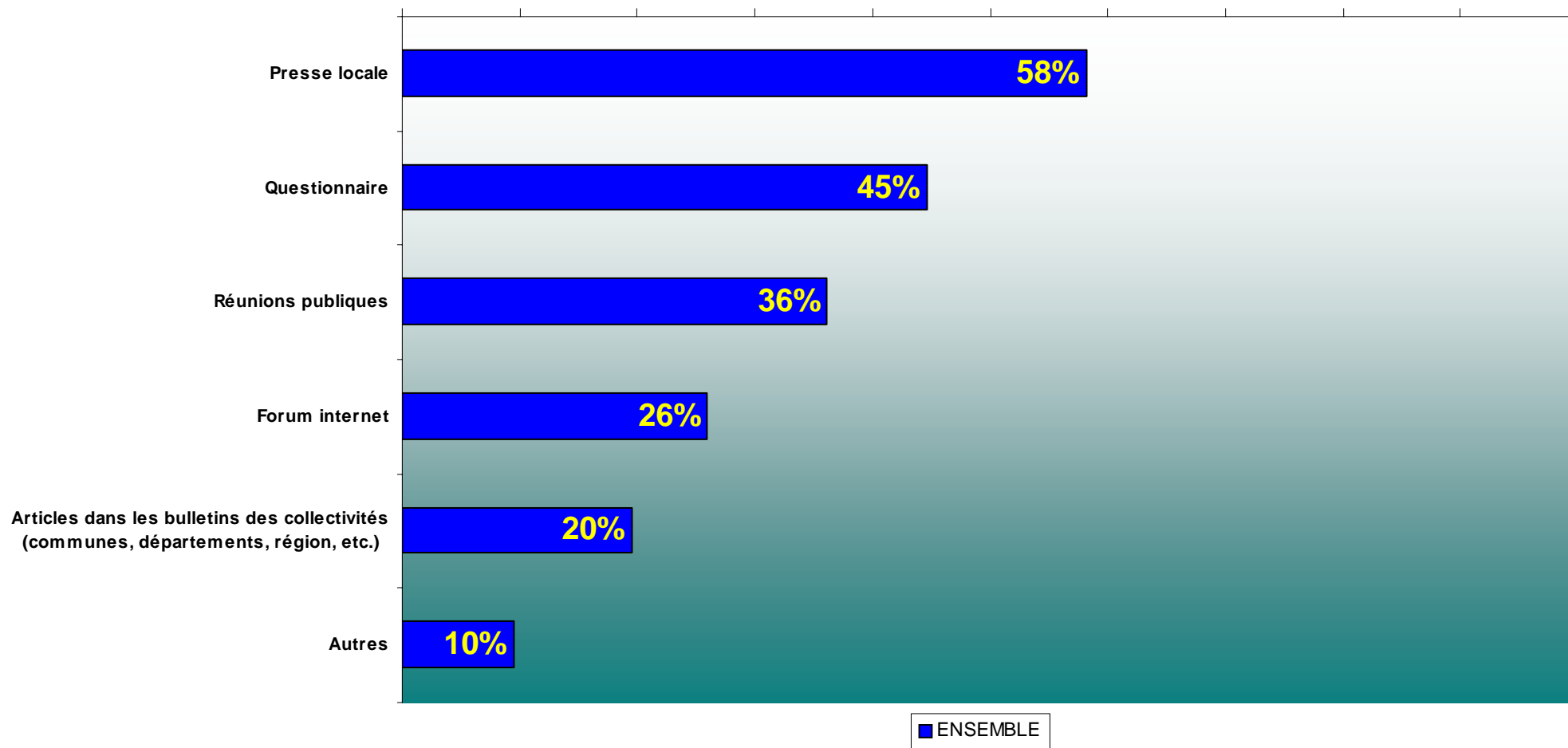
- Les 25 à 34 ans sont les plus satisfaits de la façon dont ils sont associés au programme de travail (74 %).
- Les moins de 25 ans se sentent moins associés dans la concertation (62%).

Par catégorie socio-professionnelle

- Les artisans avec 85% de oui sont les plus satisfaits.

A l'inverse, les cadres sont les moins nombreux à être satisfaits (61%). Ce résultat peut être rapproché de leur plus fort engagement dans les réponses et donc d'un niveau d'exigence plus élevé.

09- Selon vous, pour les futures consultations, quels moyens doit choisir le Comité de bassin pour vous consulter ?



Au global

57% des réponses sont en faveur de la presse locale et 46% privilégient le questionnaire.

Ce résultat légitime le mode de consultation choisi pour l'enquête.

Par âge

- La presse locale est placée en tête par toutes les catégories d'âge avec peut être une légère faiblesse chez les 25- 49 ans.
- Les plus âgés souhaitent des réunions publiques (49%) et sont nettement moins en faveur d'Internet (15%). Ce résultat est cohérent avec leur âge.
- Les répondants ayant moins de 50 ans sont davantage en faveur d'un questionnaire et sont proches du résultat moyen concernant Internet.

Par catégorie socio-professionnelle

- Les retraités sont les moins favorables au questionnaire (34%). Celui-ci est peut être trop concis, pas assez ouvert pour eux. En revanche ils défendent plus largement la presse locale (68%).

IV. STRUCTURE D'OPINION DE L'ECHANTILLON

A. Analyse Factorielle Comparée (AFC)

Analyse des axes :

L'analyse des axes permet de caractériser ce qui différencie le plus les opinions exprimées dans les questionnaires. Mettant en valeur les variables qui influencent le plus la dispersion des opinions, elle donne des indications sur les leviers et les freins. Par ailleurs, elle permet de positionner les différentes catégories et peut donner une image synthétique et concrète de la diversité des opinions.

Pour bien comprendre comment « réagissait » l'opinion, nous avons réalisé trois analyses :

- Une première analyse en prenant l'ensemble des modalités de réponse comme variables dites actives. Dans cette analyse, les réponses à une question « écrasaient » les résultats sans apporter d'éléments importants pour l'analyse. Cette question était : « Estimez-vous que ce programme de travail vous associe suffisamment ».
- Une deuxième en ne prenant plus les modalités de réponse de cette question dans les variables actives. C'est celle que nous avons retenue pour notre analyse.
- Une troisième pour vérifier la cohérence de l'échantillon. Pour cela, nous avons réalisé l'analyse sur l'ensemble des questionnaires hors ceux recueillis par le CRIJ Corse, lesquels représentent 70% des réponses. Les axes donnant des résultats analogues, nous en avons conclu la cohérence de l'échantillon pris dans son ensemble.

Le schéma de la page ci-contre montre les questions qui contribuent le plus à la constitution des deux premiers axes.

On voit s'opposer sur les deux axes des solutions de type « environnementale » (favoriser les énergies renouvelables, protéger les rivières et les nappes...) à des solutions de type « équipementière » (« construction de barrage », « organisation de site »).

Le premier axe, représenté horizontalement, oppose les actions de sensibilisation à des actions que l'on impose (barrage, plan énergétique...).

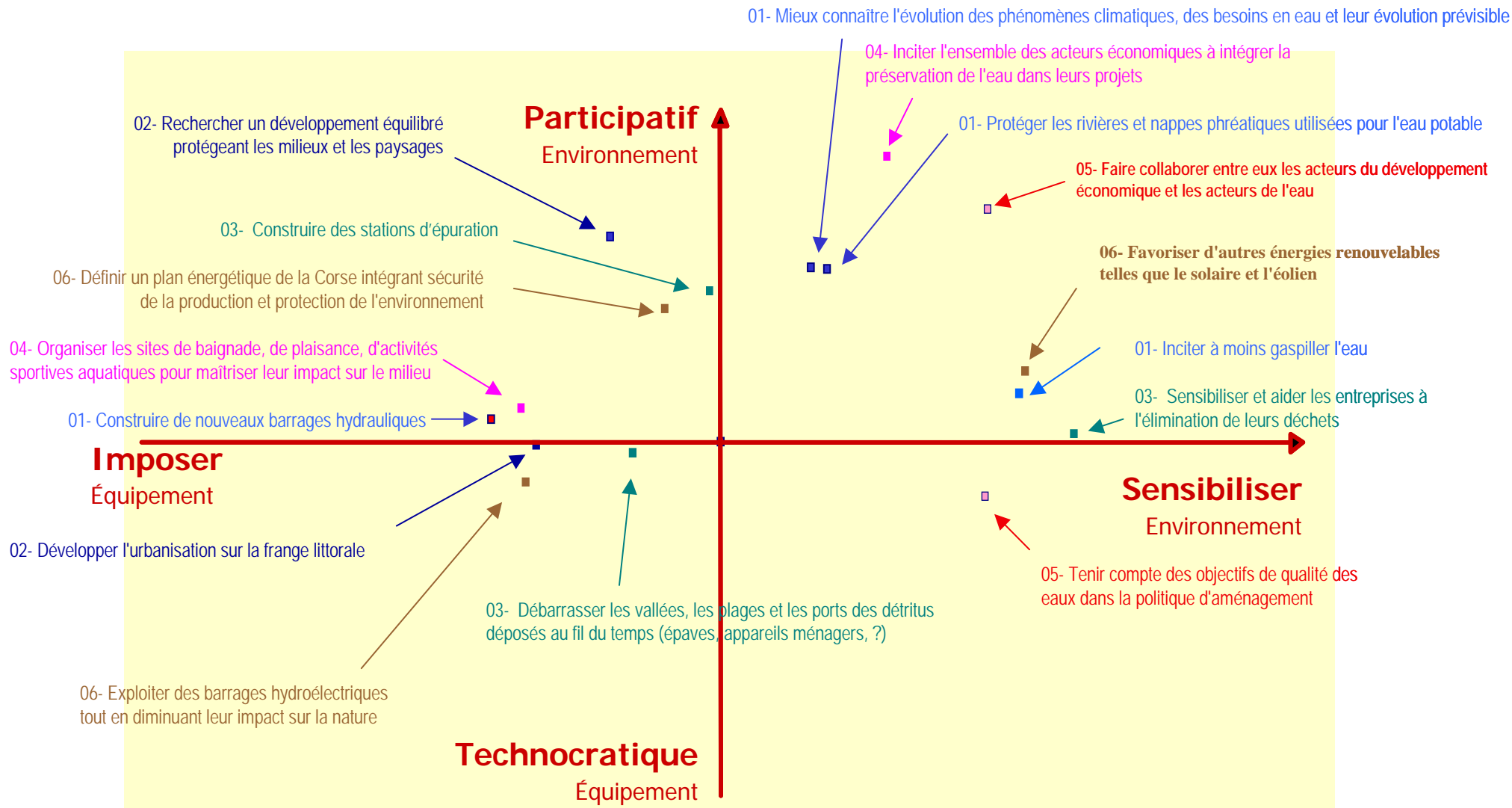
Le deuxième axe, représenté verticalement, oppose des actions participatives à des actions technocratiques.

Un troisième axe ressort, il oppose ceux qui veulent davantage protéger la nature à ceux qui souhaitent aménager le littoral.

Ces axes correspondent à plusieurs thématiques sur lesquelles les répondants ont réagi :

- Solution environnementale / Solution équipementière,
- Participation / Technocratie,
- Imposer / Sensibiliser,
- Nature / Aménagement du littoral.

Ces mises en évidence des thématiques, telles qu'elles sont ressenties par la population, nous semblent être une des conclusions majeures de l'enquête. En pratique, les personnes se sont prononcées davantage par référence à leurs options personnelles sur chacun des sujets plutôt qu'en réponse précise à la question posée.

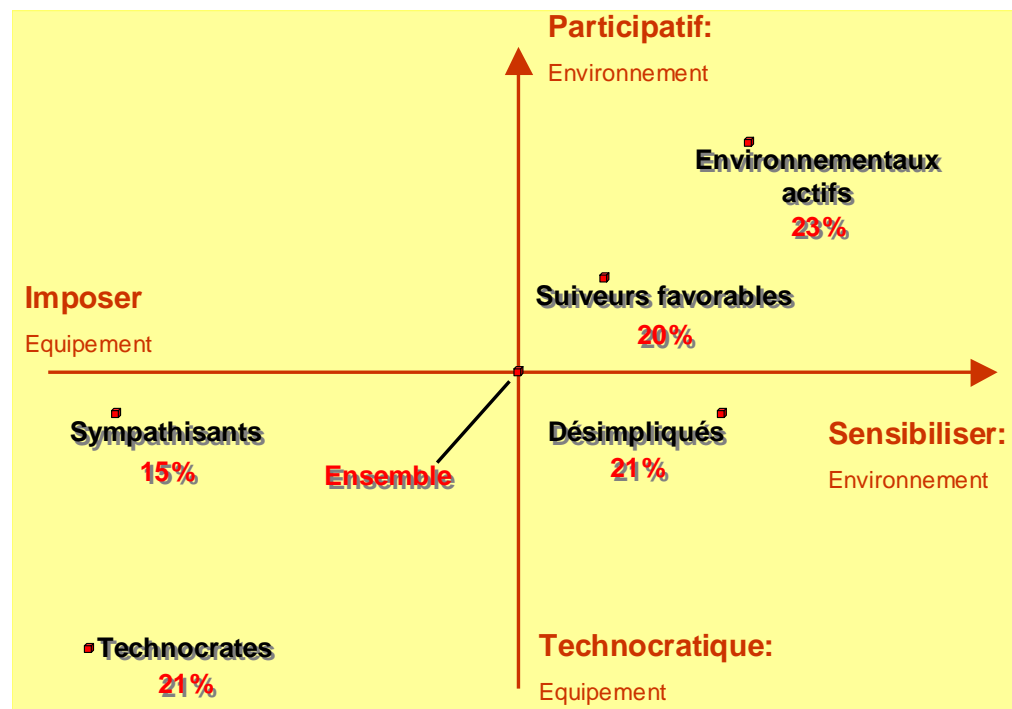


REPRESENTATION DES QUESTIONS

B. Analyse typologique :

L'analyse typologique permet de repérer les grandes familles de comportement, en fonction de la proximité des opinions, indépendamment de l'âge, de l'activité. Puis, dans un deuxième temps, de mesurer l'équilibre des opinions. La typologie est particulièrement utile en termes stratégiques puisqu'elle permet de mettre en place des actions ciblées envers les différentes sous-populations ainsi identifiées.

Cinq types ressortent de l'analyse. Ils sont particulièrement différenciés et correspondent à des comportements bien spécifiques.



Deux types sont actifs, les « environnementaux actifs » et les « suiveurs favorables ». Les trois autres sont plutôt passifs : « désimpliqués », « sympathisants », « technocrates ».

Trois types sont sensibles à la protection de l'environnement et sont prêts à s'impliquer : les « environnementaux actifs », les « suiveurs favorables » et les « sympathisants ».

L'importance du nombre de groupes passifs peut s'expliquer par la nature du questionnaire, les répondants ne se reconnaissant pas toujours dans les problèmes posés.

Les Environnementaux actifs : 23% des répondants

Ce type est composé de 24% de cadres et de 28% de 35 à 49 ans.

Ils répondent largement en faveur de la protection des rivières et nappes utilisées pour l'eau potable (72%) et de la lutte contre le gaspillage de l'eau (72%).

Ils souhaitent une urbanisation maîtrisée (62%) et une action de conservation des milieux naturels menée par le Conservatoire du littoral (74%).

En terme d'action pour la défense de l'environnement, ils souhaitent une amélioration du traitement des boues de stations d'épuration (59%) et une sensibilisation des entreprises aux problèmes écologiques (47%).

Ils sont largement d'accord avec le principe de demander aux acteurs économiques d'intégrer la préservation de l'eau dans leurs process (90%). Mais la réglementation ne leur apparaît pas comme une réelle solution (26%) tout comme la surveillance de la qualité de l'eau (24%).

Ils semblent sensibles à la cohésion entre les acteurs, qu'il s'agisse de la solidarité (71%) ou encore de la mise en commun des moyens sur le bassin (53%) ou de l'intégration des acteurs économiques dans le développement (69%).

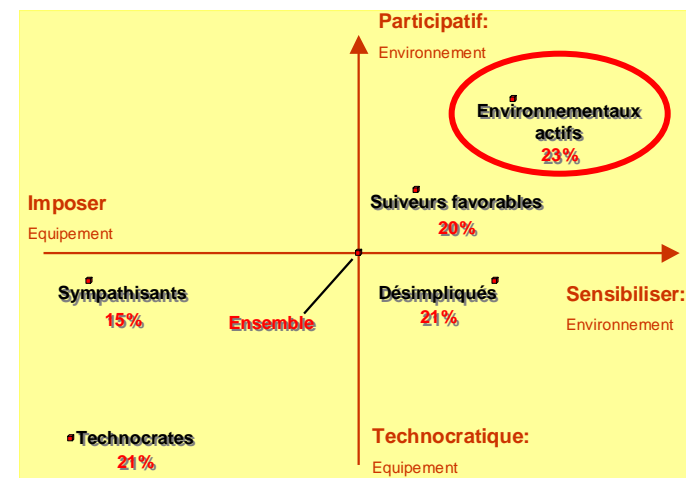
Par ailleurs, en terme de développement durable, ils recherchent la sécurité et la protection de l'environnement (69%) et de l'énergie renouvelable (81%).

Sensibles à la pollution sous toutes ses formes, ils semblent acquis aux solutions environnementales.

Ils sont plus impliqués dans leur réponse, et les termes solidarité, coopération... les font réagir positivement.

Ils souhaitent l'implication des acteurs économiques.

Leurs réponses montrent qu'ils cherchent un équilibre durable entre vie économique et protection de l'environnement. Leur perception de l'environnement est structurée, leurs réponses sont motivées, généreuses... Il est possible de s'appuyer sur eux comme prescripteurs et il convient de continuer à les informer sur les problématiques de l'eau dans le cadre du développement durable.



Les désimpliqués : 21 % des répondants

Ce type est composé pour sa majeure partie de répondants de moins de 35 ans (61%), mais aussi 26% d'étudiants (26%).

Ils recherchent principalement une amélioration des réseaux d'eau (57%) qui leur semble bien plus importante que la protection des rivières (22%).

En revanche, ils recherchent une certaine conservation du patrimoine naturel, que ce soit à travers l'action du Conservatoire du Littoral (100%) ou dans l'élimination des débris provenant de décharges sauvages (62%).

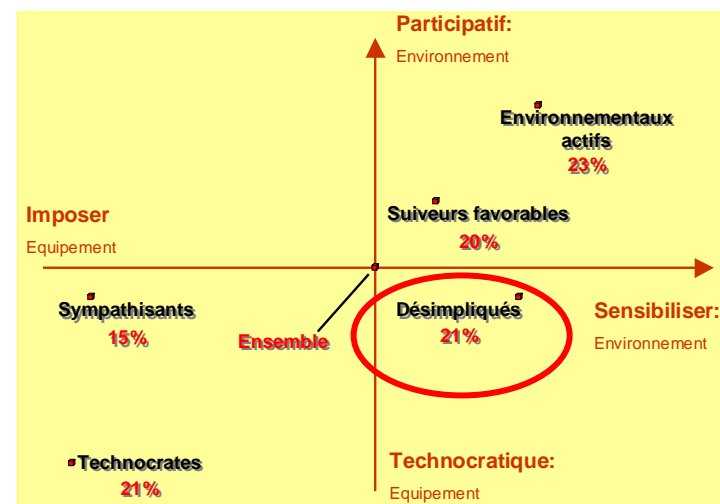
De façon assez paradoxale, ils ne sont que 6% à souhaiter un développement équilibré, 8% en faveur de la maîtrise de l'urbanisation, ou encore 14% à souhaiter une sensibilisation des entreprises.

En effet, ils semblent moins sensibles à la notion de « développement durable » à travers des réponses très faibles sur certaines éventualités comme : la sensibilisation des acteurs économiques à l'intégration de l'eau dans leur process (11%), l'intégration de ces acteurs dans les problématiques liées à l'eau (8%), la solidarité entre acteurs et bénéficiaires (15%) ou encore les démarches en faveur des énergies renouvelables (23%).

Peu mobilisés pour l'environnement en lui-même, ils privilégient l'action visible notamment au niveau du traitement des déchets provenant de décharge sauvage. En revanche, le traitement de fond du problème semble moins les intéresser. Suffisamment associés selon eux aux débats, ils semblent en réalité peu impliqués.

Une action de communication aura pour objectif de susciter l'intérêt. Il sera nécessaire en amont de creuser les raisons de leur manque d'implication : sont-ils sensibles à la problématique ? Dans quelle mesure, connaissent-ils les solutions en terme d'environnement ? Qu'est-ce qui, selon eux, pourrait susciter leur intérêt autour de ce problème ?

Une piste, partir de ce qui leur est le plus proche : l'eau, ce qu'ils voient...



Les sympathisants : 15% des répondants

Ce type est en grande partie composée de jeunes (56%).

Ils sont sensibles aux questions de lutte contre le gaspillage (75%), celle-ci fait partie de leur éducation. En revanche, ils sont moins sensibles à la protection des sources (25%) et à la construction de barrages (9%).

Ils sont très sensibles à la protection de l'île puisque 90% d'entre eux, d'une part, souhaitent une maîtrise de l'urbanisation et qu'ils sont, d'autre part, très favorables (45%) à l'action du Conservatoire du Littoral.

En revanche, concernant les solutions d'amélioration de l'environnement, leur jugement est peu tranché : 13% seulement pour la construction de stations d'épuration ou 20% de répondants favorables au traitement des boues, ou encore 11% dans le contrôle des activités aquatiques.

Ils laissent davantage de place aux actions de sensibilisation à destination des entreprises (66%) ou encore à la réglementation.

Ils sont peu favorables à l'intégration des acteurs économiques tant dans l'effort écologique interne (8%) que dans leur association aux débats (18%). Ils sont peu sensibles aux systèmes de surveillance de la qualité de l'eau (12%) bien qu'ils souhaitent la mise en place d'objectifs de qualité (72%).

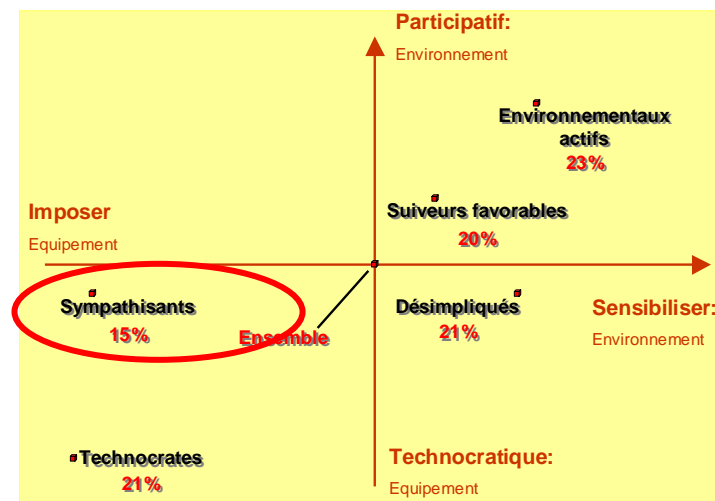
Ils sont largement favorables aux énergies renouvelables (86%).

Il est important de noter qu'ils ne se sentent pas assez associés au débat (57%), peut-être parce qu'ils perçoivent plutôt négativement la consultation par questionnaire (20%).

Ils sont sensibles à l'environnement : ils pratiquent quotidiennement des gestes en sa faveur.

Mais ils sont nettement moins impliqués dès qu'il s'agit de solution collective. Ils ont une plus faible perception des enjeux économiques : ils sont contre des solutions radicales et refusent de se prononcer fermement sans un juste recul.

Pour communiquer auprès de ces répondants, peu engagés, il faut d'abord relier les problèmes environnementaux et économiques. Pourquoi pas sur les mécanismes de financement ?



Les suiveurs favorables : 20% des répondants

On y trouve davantage de répondants entre 35 et 49 ans.

Sensible à l'environnement, ce type de répondants privilégie dans ses réponses celles qui pourraient être en faveur de la protection de la nature : 65% d'entre eux sont d'accord avec la préservation des nappes et sources ; ou encore avec le développement des stations d'épuration (50%) ainsi que la maîtrise des activités aquatiques qui nuisent à l'écosystème des littoraux (44%).

Cependant, ils ne refusent pas pour autant l'urbanisation lorsqu'elle est maîtrisée (73%). Ils ne sont donc pas opposés au développement économique mais souhaitent une intégration des acteurs dans les problématiques liées à l'eau (60%).

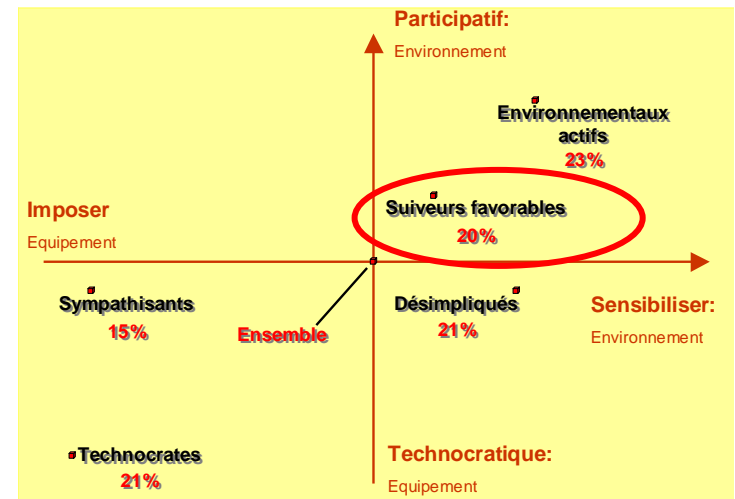
Ils intègrent sécurité de la production et protection de l'environnement (66%).

Leur démarche s'accompagne aussi d'un souhait de renforcer la réglementation (56%), tout en facilitant les procédures réglementaires d'instruction des projets et en améliorant l'information sur le financement de l'eau en Corse (57%).

Ils sont largement favorables aux énergies renouvelables (57%).

Proches des Environnementaux actifs, ils sont plus enthousiastes dans leur réponse mais sont moins sensibles à la dimension économique et à la coopération.

La communication doit être davantage axée sur l'information et faire le lien entre leurs idées et le contexte économique.



Les technocrates : 21% des répondants

La répartition de ce type est proche de celle de l'échantillon. On peut seulement noter une sous-représentation des cadres.

Ce type de répondants se positionne moins en faveur des mesures naturelles bénéfiques à l'environnement : qu'il s'agisse de la conservation des littoraux (2%) ou de la protection des sources (28%) ou encore de l'élimination des déchets (16%). Ils ne sont que 18% en faveur des autres énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire.

Ils recherchent des solutions de plus grande envergure comme les barrages auxquels ils sont favorables à 42%.

Ils approuvent le développement équilibré des côtes corses (67%) mais de façon maîtrisée (30%) tout en régulant les activités sportives aquatiques (43%).

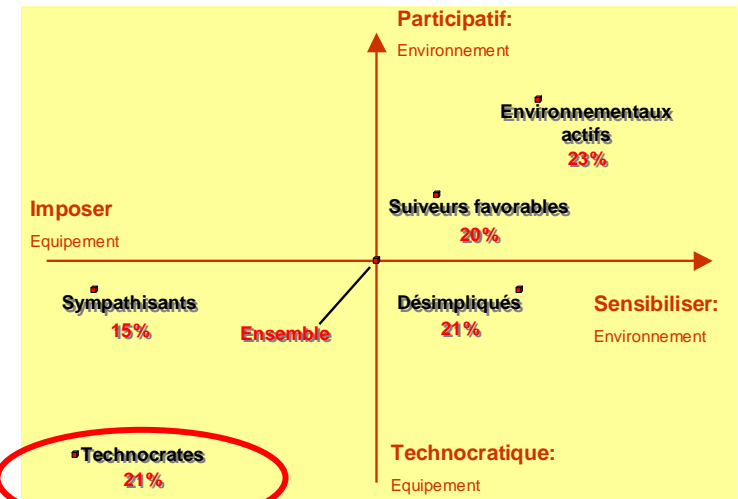
En revanche, ils sont peu demandeurs en terme d'association des acteurs économiques aux problèmes d'environnement (13%) ainsi qu'à la solidarité entre acteurs et bénéficiaires (16%).

Ils sont tout à fait satisfaits par la consultation (84%) avec des résultats faibles sur les solutions alternatives au questionnaire : réunion (24%), presse (36%).

Ce type est dans le fond peu sensible à l'environnement. Il perçoit les enjeux économiques mais il s'implique peu.

Leurs solutions sont « équipementières » dans l'esprit des années 70.

La communication doit viser à mettre en valeur les solutions environnementales en les liant à l'économie.



V. LE VERBATIM

421 des répondants ont rédigé des commentaires dans la question ouverte. Soit environ 10%, ce qui est faible pour une consultation par enquête. Les thèmes contenus dans chaque commentaire ont été identifiés et codés selon le plan de codage placé en annexe 2. Cette opération nous a permis de les compter et de pouvoir faire une analyse des thèmes cités spontanément. En complément, une lecture exhaustive nous a permis de retenir quelques citations particulièrement caractéristiques.

Le graphe ci-dessous donne l'origine des questions ouvertes par sources :

Provenance	Nb Retours question ouverte	Répartition des retours à la question ouverte en pourcentage
Internet	123	29%
CRIJ Corse	130	31%
CAUE Haute-Corse	127	30%
Com. d'Agglo du Pays Ajaccien (CAPA) / Corse	18	4%
Préfectures / Corse	0	0%
Mairies / Corse	8	2%
Forums / Corse	3	1%
CTC (présentoir, diffusion via CORSICA Mag)	4	1%
Divers / Corse	2	0%
DIREN / Corse	7	2%
Total	421	100%

Analyse globale

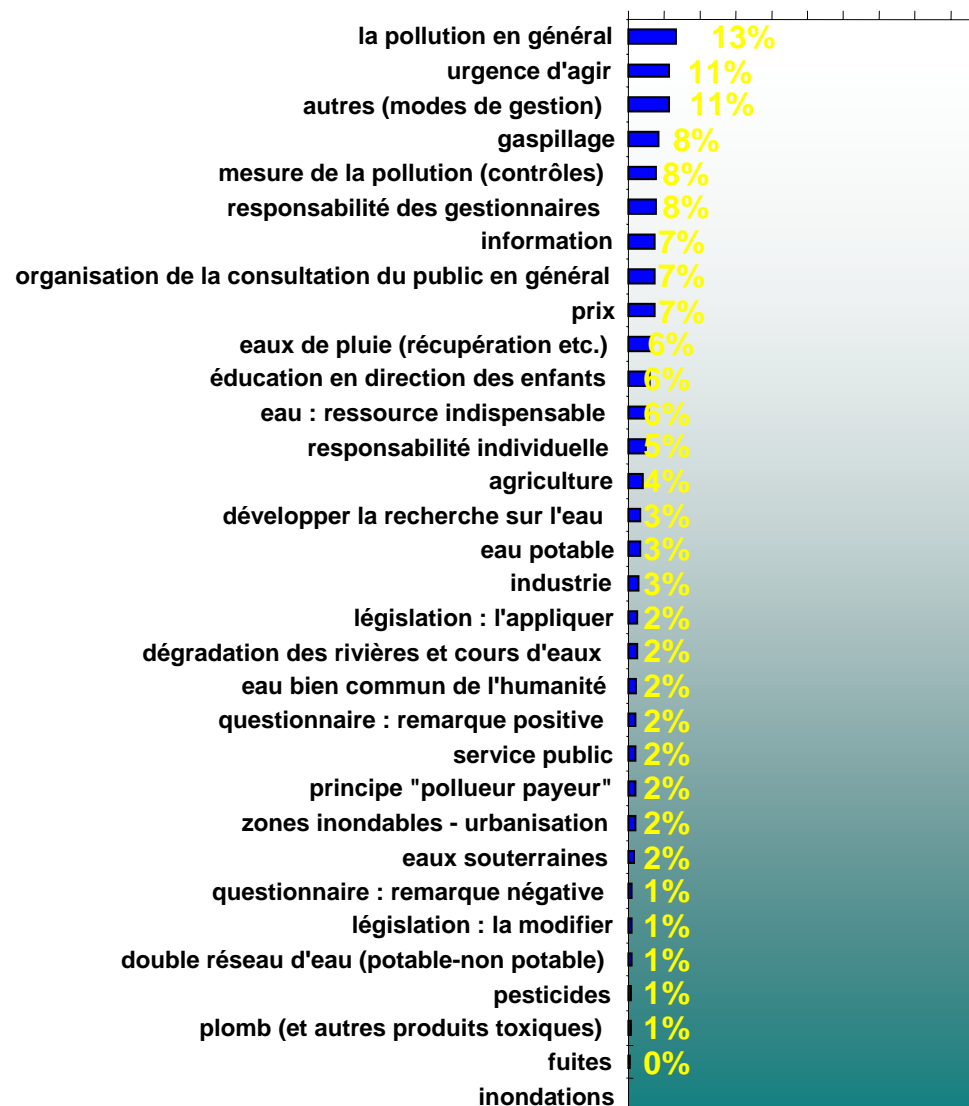
Le graphe ci-contre donne la répartition des thèmes.

Dans le verbatim contenu dans la question ouverte, trois grands thèmes ressortent :

- l'urgence d'agir (11%),
- les autres modes de gestion de l'eau (11%),
- la pollution sous toutes ses formes perçue comme une préoccupation (13%).

Les trois thèmes suivants renforcent ces trois premières préoccupations :

- Le gaspillage (8%) contre lequel il est « urgent d'agir » :
« ...ne pas gaspiller! ... j'aime beaucoup la Corse, et la respecte, mais je suis persuadée que d'ici 25 années l'eau ne sera consommée que par des gens aisés. »
« ...le gaspillage de l'eau est souvent pris à la légère par la population. Par exemple installation d'une douche communale sur la plage lorsque l'on avait une pénurie d'eau... »



- La responsabilité des gestionnaires (8%) dans les modes de gestion :
 - « ...la gestion de l'eau devrait rester aux mains des consommateurs. Trouver un moyen de les représenter dans les organismes de prise de décision. »
 - « ...la gestion des ressources et de la distribution de l'eau aux usagers doit rester un Service Public. Il est important que les régions puissent prendre le pas sur les services concédés afin que les profits réalisés soient entièrement réinvestis dans l'eau. »
 - « ...la totale opacité des gestionnaires de l'eau. »
 - « ...la mauvaise gestion actuelle de l'eau. »

- La mesure de la pollution et les contrôles (8%) :
 - « ...la pollution de nos rivières liée à la divagation des animaux. »
 - « ...la pollution massive, détérioration de la couche d'ozone. »
 - « Le questionnaire n'évoque pas le problème du dégazage des bateaux au large de la Corse. »

Par classe d'âge :

Les différences dans les réponses s'expliquent bien par les caractéristiques de ces différentes classes d'âge.

- Moins de 25 ans :

Les deux notions les plus citées par cette classe d'âge sont le mode de consultation (15%) et l'eau potable (10%). C'est chez eux que l'on trouve le plus de critiques sur la consultation.

« ...il y a un problème important c'est la qualité de l'eau potable qui, dans certaines régions, a un mauvais goût.»

« ...ce questionnaire n'est pas fait pour connaître notre avis. Il semble fait pour justifier une pseudo consultation du public. »

« ...Les réponses du questionnaire sont un peu trop dirigées. Il aurait fallu, par exemple, nous permettre de classer par priorité et non par élimination. »

« ...quelle suite sera donnée à ce questionnaire ? – la décision sera-t-elle une discussion politique ? »

- 25-34 ans :

Ils reprennent les grands thèmes déjà mis en exergue en privilégiant l'urgence à agir (18%), la responsabilité des gestionnaires (14%) et la pollution (16%).

« ...Mieux former les usagers sur l'eau et les méthodes d'approvisionnement et de distribution. »

« ...problème de manque d'harmonie au niveau décisionnel entre Haute Corse et Corse du Sud. »

« ...l'investissement personnel.»

« ...offrir aux maires des formations afin qu'ils en parlent mieux à leurs administrés. »

« ...mettre en place une gestion économique et réaliser des économies d'échelle. »

« ...on peut utiliser de l'eau recyclable dans nos quartiers pour les activités plus quotidiennes. »

- 35-49 ans :

Ils souhaitent davantage une juste mesure de la pollution et de ses effets (14%), une amélioration de la lutte contre le gaspillage (12%) et l'éducation des enfants (11%).

« ...le gaspillage de l'eau est souvent pris à la légère. »

« ...le gaspillage de l'eau et la prise de conscience de son importance (particuliers et entreprises). »

« ...les casses automobiles, les garages sauvages devraient être surveillés. »

« ...les déchets de plusieurs communes brûlés sans aucune structure adaptée, mettant en danger la santé de tous par inhalation et pollution souterraine. »

« ...l'information des enfants. »

- 50-64 ans :

Cette tranche d'âge est beaucoup plus sensible au prix (15%) et à l'information (10%).

« ... éducation sanitaire/eau – Tarification excessive des abonnements. »

« ... augmenter les campagnes anti-gaspillage. »

« ... je pense qu'il faut sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à respecter la nature en ne jetant pas tout n'importe où, et en leur apprenant que la nature est fragile et que sans eau nous allons mourir.»

- 65 ans et plus ou retraités:

Leurs réponses privilégient fortement les autres modes de gestion (26%), plutôt par les institutions publiques. Ils ont une sensibilité forte à la pollution en général (15%) et enfin s'attachent à l'éducation en direction des enfants (11%).

« ... fédérer les volontés politiques, les professionnels qui proposent les outils et les particuliers. »

« ... le cycle naturel de l'eau, évaporation de toutes natures constituent une réserve importante à la condition de pouvoir réutiliser les retombées, qui sont fortement polluées : que faire pour limiter cette pollution. »

« ... répartition du coût de l'eau. »

Par catégorie socio-professionnelle

Comme pour l'âge, les différences sont logiques avec les caractéristiques de chaque catégorie :

- Les agriculteurs :

Leur première préoccupation est l'agriculture (33%), ils insistent sur leur rôle et son importance. Trois autres thèmes émergent : l'application de la législation (17%), la responsabilité individuelle (17%) ainsi que la récupération de l'eau de pluie (17%).

« ...les inévitables arrière-pensées sur les perspectives et objectifs d'une politique de l'eau par rapport aux enjeux touristiques et agricoles. »

« ...une action de « recyclage » individuel de l'eau au sein des particuliers. Dommage que vous n'ayez pas utilisé du papier recyclé. »

« ... (sauf pour les agriculteurs sur dérogation) limiter les forages des particuliers pour éviter l'assèchement, plutôt que de diminuer le niveau en général des nappes phréatiques. »

- Les artisans :

Ils sont attachés à la responsabilité individuelle (23%). Ce résultat est à rapprocher de leur moindre attachement à l'action collective (?), exprimé dans la question « faire collaborer entre eux les acteurs du développement économique et les acteurs de l'eau » 17% pour 29% en moyenne.

« ...l'implication du public. »

« ...le mitage des constructions et la consommation et le traitement des eaux usées lors du surpeuplement estival. »

« ...la hausse des prix est effectivement efficace mais c'est la sélection par l'argent. »

« ...brigades de surveillance. »

- **Les professions intermédiaires :**

Ils mettent en valeur l'importance de la mesure de la pollution (20%) et la récupération des eaux de pluies (20%).

« ...les solutions pour les exploitations ? »

« ...meilleur captage des eaux pluviales. Subventionner les panneaux solaires. Développer le parc éolien. »

« ...nous ne connaissons pas assez le sujet. »

« ...effectuer les vérifications nécessaires sur tous les réservoirs, bassins...afin de gérer la perte des eaux. »

- **Les ouvriers :**

Pour cette catégorie, la qualité de l'eau potable revient plus souvent (17%).

« ...le phénomène de sécheresse et l'arrivée massive des touristes en été. »

« ...l'eau est trop chère pour sa qualité médiocre. »

« ...sans l'eau, on ne peut pas vivre, il faut donc que le prix soit moins cher. Il ne faut pas gaspiller. »

VI. CONCLUSIONS

A. Les liens des résultats de la consultation avec les questions importantes

Dans l'ensemble, la population des répondants a une attitude que l'on peut qualifier de bienveillante vis-à-vis de la politique de l'eau. Cette attitude oscille entre le oui sans réserve et le pourquoi pas.

Dans les réponses aux questions ouvertes, on peut observer une attitude de rejet ou polémique sur un problème local.

En revanche, les préférences sont largement dispersées quant aux solutions à mettre en œuvre.

1 - Quelle stratégie d'équipement et de gestion de la ressource en eau ?

Pour les répondants, l'eau est un enjeu fort. Dans le verbatim, plusieurs citations expriment de l'inquiétude sur la disponibilité de l'eau à long terme et parfois à court terme. Quant aux solutions souhaitées, on observe une grande dispersion des opinions. Certains mettent l'accent sur les comportements « gaspiller moins d'eau », d'autres préconisent de protéger la ressource « rivières et nappes phréatiques », quelques-uns enfin, en nombre plus restreint, privilégient des investissements tels que les barrages.

2 – Comment rendre compatible le développement de l'énergie renouvelable et la protection des milieux aquatiques ?

La moitié des répondants retient comme priorité « la définition d'un plan énergétique pour la Corse intégrant sécurité de la production et protection de l'environnement ». Ils sont nettement en faveur du « développement des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien ».

En revanche, les barrages ne constituent une priorité que pour 23% des répondants. Dans le verbatim, quelques commentaires font état d'une opposition à leur construction soulignant que cela aurait des conséquences néfastes sur le maintien en bon état des rivières.

3 – Comment valoriser un patrimoine « eau » exceptionnel pour le développement d'activités économiques durables en Corse ?

Le verbatim fait état d'un fort attachement de la population à son patrimoine eau exceptionnel.

Il s'agit d'abord de « nettoyer les ports et les plages des débris déposés au fil du temps » puis de « traiter et éliminer les résidus divers (boues de stations d'épurations, matières de vidange, ...) ».

Les autres solutions font apparaître des différences de sensibilité et corrélativement l'intérêt de développer des actions de communication ciblées. Les étudiants ne perçoivent pas bien la dimension économique, les plus âgés s'en remettent trop volontiers à des « grands travaux » sous-estimant l'importance de faire évoluer les comportements.

4 - Un espace littoral vital entre développement économique et préservation du milieu

Très peu de répondants donnent la priorité au développement de l'urbanisation de la frange littorale. Il s'agit davantage de développer les espaces naturels, de maîtriser l'urbanisation...

La lecture du verbatim permet de constater qu'il y a un débat sur le développement du tourisme en Corse ressenti comme un besoin et ses conséquences sur la nature. Les acteurs économiques doivent « intégrer la préservation de l'eau dans leur projet ».

5 – Un indispensable renforcement de la lutte contre les pollutions ?

L'ensemble des répondants est d'accord pour lutter contre les pollutions. Il s'agit de protéger les rivières et les nappes, de supprimer les décharges sauvages, d'évacuer les boues.

On peut craindre que derrière ces bonnes intentions s'abrite la conviction que les efforts sont à faire par les autres.

6 - Le développement d'une gestion locale et concertée des milieux aquatiques : conditions de la réussite de la directive ?

La concertation est un des thèmes structurants des réponses. Ceux qui sont pour les solutions « en concertation » s'opposent à ceux qui souhaitent des solutions « technocratiques ». La typologie des répondants fait ressortir que les groupes enclins à la concertation sont aussi les plus actifs.

Ce souhait de concertation est associé à une recherche de solidarité, laquelle ressort notamment des réponses aux questions sur la mise en commun des moyens à l'échelle du Bassin de Corse et la mise en place de surveillance de la qualité de l'eau sur l'ensemble de la Corse.

Plus d'information et de transparence sur le financement sont souhaitées.

7 – Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux compatibles avec des enjeux sociaux et économiques importants ?

Il y a certainement un souci d'avancer dans le renforcement de la réglementation et le souhait d'inciter l'ensemble des acteurs économiques à intégrer la préservation de l'eau dans leurs projets. Là encore, la solidarité est mise en avant ; on remarquera toutefois que les répondants se prononcent sur des principes mais que leurs attitudes pourraient évoluer voire changer drastiquement face à une réglementation ou une mise en œuvre concrète.

8 – Comment intégrer les spécificités géographiques de la Corse dans la définition du bon état, et plus largement la définition des objectifs environnementaux ?

Elles sont nettement évoquées dans les questions ouvertes. Les corses sont fiers de leur île ; la prise en compte de cette dimension est nette notamment par rapport à l'enquête Rhône-Méditerranée. Plusieurs répondants expriment leur satisfaction de pouvoir remplir un questionnaire prenant en compte les problématiques corses.

B. Synthèse et pistes d'actions

L'échantillon analysé réunit des personnes largement sensibilisées aux questions concernant l'eau. Ils sont globalement acquis à l'idée « qu'il faut faire quelque chose » et les solutions qui attirent leur faveur sont plutôt environnementales.

Les réponses sont d'abord des réactions guidées par des appartenances socioculturelles et correspondent à une prise de position par rapport à des couples de valeurs : participation/technocratie, imposer/sensibiliser, urbain/paysage. Ceci a deux conséquences :

- La connaissance pratique des mécanismes de gestion de l'eau est à développer car ils sont mal connus.
- On ne peut déduire de l'affirmation de valeurs qu'il y aura une totale adhésion à la mise en œuvre pratique de projets. En effet, ces projets peuvent alors se trouver en opposition avec des enjeux d'une autre nature.

Enfin, la Corse est une motivation commune forte et partagée.

Pour développer cette conscience de l'eau et l'efficacité des actions collectives, il conviendra de mettre en place :

- une communication visant à expliquer le fonctionnement de la gestion de l'eau, les politiques, les acteurs...
- une communication grand public pour développer une image de l'eau sur des thématiques plus simples correspondant à la vie quotidienne des personnes et s'appuyant sur les couples de valeurs ressortant des réponses.

Les actions elles-mêmes devront être ciblées : vis-à-vis des jeunes en renforçant la dimension économique, des anciens sur les solutions environnementales... et en s'inspirant des grands comportements types dégagés dans la typologie. La dimension corse devra être privilégiée dans ces actions.

En effet, en ciblant les « environnementaux actifs » et les « suiveurs favorables », nous atteignons une masse critique d'environ 43% de personnes ayant le souci de l'environnement et plutôt enclins à une démarche participative. En renforçant leur conviction et leur implication, il doit être possible de faire « tâche d'huile » sur les autres types.

Ces autres types ne devraient pas bloquer le développement des projets ... sous réserve que chacun d'eux ne se heurte pas à des intérêts antagonistes d'une autre nature.

D'où la nécessité de valider les résultats de la consultation. Pour cela, nous suggérons de valider les conclusions issues de cette analyse auprès d'échantillons choisis par entretien ou sondage. L'hypothèse serait que la typologie dégagée dans cette étude puisse être étendue à l'ensemble de la Corse.

C. Préconisation pour la consultation de 2007

Les objectifs d'une action de consultation et de communication nous semblent peu compatibles avec ceux d'une étude rigoureuse de la perception des attentes et des craintes du public par rapport à des actions envisagées ou déjà mises en œuvre.

Pour atteindre ces deux familles d'objectifs, il nous paraît nécessaire de mener deux démarches distinctes faisant appel à des techniques et des questionnaires différents. Les résultats des deux démarches s'enrichiront si les questionnaires ont suffisamment de questions communes et si les renseignements signalétiques (âge, profession) sont identiques.

La consultation pourrait être réalisée en premier avec un questionnaire court :

Il est certain que la diffusion large d'un questionnaire dans une action de communication est particulièrement pédagogique, suscite la réflexion, crée des ouvertures... et permet de recueillir un volume de données très important.

Un envoi direct au domicile permet d'avoir une très large diffusion. Mais la diffusion par journaux de collectivités locales a été également une bonne solution en Rhône Méditerranée.

Elle serait suivie par une enquête avec un questionnaire plus long :

Il nous semble que la méthode serait davantage un sondage sur un échantillon (1 000 à 3 000 personnes) pour éliminer tout biais. Des entretiens de groupe, suivi d'un sondage téléphonique nous semblent appropriés.

Le contenu devrait permettre d'évaluer le comportement des répondants par rapport à l'eau, de croiser leur réaction par rapport aux couples de valeurs dégagées dans ce rapport et les actions de mise en œuvre envisagées. Il pourrait également être intéressant d'analyser si les répondants sont toujours prêts à payer davantage et jusqu'où.

Pour les deux démarches, il serait utile de rédiger les questionnaires avec des groupes de personnes issues véritablement du « grand » public pour que les thèmes et la rédaction correspondent à leur préoccupation et leur langage.

Les questions seraient simples, proches du quotidien et devraient permettre d'exprimer des nuances : questions à cinq modalités notamment « sans opinion », ou classement de 1 à n quand il s'agit d'une question à choix multiple.

Une autre chronologie peut être envisagée, le plus important étant, selon nous, de concevoir l'articulation des différentes démarches dès le départ.

ANNEXE 1 : METHODE DE TRAITEMENT

Variables retenues :

- chacune des modalités de réponse du questionnaire (37 modalités).
- les thèmes de la question ouverte selon le plan de codage défini (voir annexe 2).
- Les renseignements signalétiques : l'âge, la profession et le lieu de résidence.

Pour chacune de ces variables ne sont codées que les réponses exprimées. Les questions sans réponses ne sont pas retenues pour l'analyse.

- l'organisme ayant recueilli des questionnaires.

Méthodes de calcul

Tris à plat des questions

Tris croisés selon les critères de renseignement : origine du questionnaire, âge, profession.

Analyse typologique des réponses

La typologie est une analyse qui permet de grouper les unités statistiques en « types » homogènes, tout en essayant de les rendre le plus hétérogène possible entre eux. La méthode utilisée est celle des nuées dynamiques. On calcule la distance entre les unités statistiques, en fonction d'une batterie de variables, dites « actives ». Ces variables peuvent être indifféremment logiques et/ou quantitatives. Les distances calculées, on recherche les barycentres des

différents types et on affecte chaque unité statistique au barycentre dont il est le plus proche. Ce calcul effectué ne signifie pas que la typologie est terminée. En effet, une fois qu'on dispose des barycentres, on peut recalculer de nouvelles distances, ce qui fait évoluer les barycentres et donc les affectations des unités statistiques. On appelle cette phase une itération.

On dispose d'outils qui permettent de voir l'évolution entre deux itérations et d'analyser le résultat quand on a abouti à une solution stable. La solution est devenue rapidement stable et cinq itérations ont suffi.

Le but est d'obtenir des types le plus homogène possible, c'est-à-dire disposant d'une variance interne minimum. C'est un premier point. Il faut également que le pourcentage de variance expliquée soit le plus fort possible. Il faut également que les types soient le plus hétérogène possible entre eux.

Analyse Factorielle Comparée (AFC) :

Cette méthode statistique inventée par JP Benzécri dans les années 60 est simple dans ses résultats mais sa mise en œuvre est particulièrement difficile à expliquer : en effet, tout en étant rigoureusement mathématique, elle ne fait appel à aucun modèle a priori. Ce dernier point est particulièrement intéressant car l'analyste peut être certain que les résultats qu'il observe ne sont en aucune façon influencés par les choix faits par le statisticien.

En pratique la méthode met en évidence des axes numérotés 1, 2, 3... dont la qualité essentielle est de « résumer » l'information donnée par l'ensemble des questionnaires et d'en donner une représentation graphique conservant presque la totalité des données.

Chaque axe reprend chacune des questions affectées d'un coefficient appelé contribution à l'axe. L'analyse de ces contributions, leur interprétation permet de donner un nom aux axes. Cette interprétation n'est pas mathématique et peut justifier un débat pour trouver la dénomination qui colle le mieux aux observations.

Dans le cas de cette consultation, le premier axe permet de garder 45% de l'information, le deuxième 29% et le troisième 19%. L'utilisation conjointe de ces trois axes préserve 93% de l'information totale contenue dans les réponses de l'enquête.

Chaque sous-ensemble, par exemple « les agriculteurs » ou « ceux qui retiennent qu'il faut moins gaspiller l'eau », peut alors être projeté dans le plan formé par les deux premiers axes. De la même manière, les types issus de la typologie précédente peuvent être placés et l'on dispose alors d'un outil de synthèse particulièrement utile pour définir une stratégie.

ANNEXE 2 : PLAN DE CODAGE DES QUESTIONS OUVERTES

Commentaires à caractère général

1. eau : ressource indispensable
L'eau est indispensable à la vie. Commentaires de nature générale.
2. eau bien commun de l'humanité
L'eau est un patrimoine et non un produit marchand. Il doit être géré au niveau mondial sans que cela devienne une source de spéculation financière.
3. urgence d'agir
Il est urgent d'agir pour la gestion de l'eau (que ce soit la gestion des ressources ou de la lutte contre les diverses formes de pollution)

Commentaires insistant sur le besoin d'éducation et d'information de la population

4. information
Commentaires abordant la nécessité d'informer la population sur le thème de l'eau et de sa gestion.
5. éducation en direction des enfants
Commentaires abordant le fait que l'information doit commencer dès le plus jeune âge et doit faire partie de l'éducation des enfants.

Commentaires relatifs au questionnaire

6. organisation de la consultation du public en général (information, méthode, ...)
Commentaires d'ordre **général** sur la consultation sans qu'il y ait d'appréciation qualitative.
7. questionnaire : remarque négative
Remarques négatives sur le questionnaire et/ou la consultation
8. questionnaire : remarque positive
Remarques positives sur la consultation.

Commentaires liés à la réglementation, son application, ce qu'elle devrait être

9. législation : la modifier
Commentaires disant que la loi ou la réglementation actuelle doit être modifiée.
10. législation : l'appliquer
Commentaires disant que la loi ou la réglementation actuelle doit être appliquée (sous-entendu cela n'est pas le cas)
11. service public
Commentaires disant que la gestion de l'eau devrait relever du système public et non d'opérateurs privés du secteur marchand.
12. principe « pollueur payeur », taxe sur les produits polluants
Commentaires abordant le principe « pollueur payeur » : celui qui pollue plus doit payer. Y inclure également les commentaires disant qu'il faut taxer les produits polluants (pesticides etc...)
13. mesure de la pollution (contrôles)
Commentaires insistant sur la nécessité d'effectuer des mesures du niveau de pollution
14. développer la recherche sur l'eau
Remarques insistant sur la nécessité de continuer les activités de recherche sur l'eau, la pollution, le développement de produits moins polluants etc...
15. autres (modes de gestion)
commentaires généraux sur la gestion de l'eau

Commentaires liés à la responsabilité des différents intervenants

16. responsabilité des gestionnaires
Commentaires insistant sur la responsabilité des gestionnaires de l'eau (collectivités locales, syndicats des eaux, sociétés d'exploitation, etc...)
17. responsabilité individuelle
Commentaires disant que **chacun** individuellement a sa part de responsabilité dans la gestion de l'eau (lutte contre la pollution, le gaspillage,...)

Commentaires liés à la qualité de l'eau et à son économie

18. eau potable
commentaires généraux relatifs à l'eau potable
19. eaux souterraines
commentaires généraux relatifs aux eaux souterraines et nappes phréatiques
20. double réseau d'eau (potable / non potable)
commentaires suggérant la mise en place d'un double réseau d'eau potable et non potable (par exemple pourquoi utiliser de l'eau potable pour WC ou les machines à laver)
21. eaux de pluie (récupération etc.)
commentaires relatifs aux eaux de pluie en général et à l'utilité de sa récupération en particulier.
22. gaspillage
remarques insistant sur le gaspillage de l'eau en général (individuel, irrigation, arrosage, golfs arrosés en périodes de pénurie l'été etc.)
23. fuites
commentaires abordant la notion de fuite d'eaux et de la nécessité de lutter contre.

Commentaires liés aux inondations et zones inondables

24. inondations
remarques générales sur les inondations
25. zones inondables - urbanisation (sols imperméabilisés, constructions, parkings...)
commentaires sur la définition des zones inondables en général. Y inclure les remarques liées à l'imperméabilisation des sols qui empêchent l'eau de pénétrer)

Commentaires liés à la pollution en général et à ses origines

26. la pollution en général
remarques de nature générale sur la pollution
27. agriculture
remarques liées à l'impact de l'agriculture et des agriculteurs
28. industrie
remarques liées à l'impact de l'industrie
29. pesticides
remarques liées à l'usage des pesticides
30. plomb (et autres produits toxiques)
remarques liées aux conséquences du plomb et autres produits toxiques sur l'eau
31. dégradation des rivières et cours d'eaux (fonctionnement des milieux aquatiques, faune et flore)

Commentaires concernant le prix de l'eau

32. prix
remarques concernant le prix de l'eau, les politiques tarifaires ainsi que l'apport de subventions pour ceux qui mettent en place des mesures d'économie



Collectivité
Territoriale
de Corse



agence
de l'eau
rhône méditerranée & corse